

PROJET DE PERTURBATION DES LÉGISLATIVES **Les aveux accablants de membres du MAK**

PAGE 4

Les investigations ont permis de recueillir des témoignages qui apportent un éclairage supplémentaire sur cette affaire.

INSÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les experts sonnent l'alarme

PAGES 2 et 3

Face à la multiplication des accidents mortels, les experts tirent la sonnette d'alarme et appellent à sortir du tout-répressif. Ils réclament l'application effective de l'article 63 bis de la loi n°17-05 et la mise en place du Conseil national consultatif supérieur de prévention des accidents de la circulation.

- Dr Amhamed Kouache : «Il faut passer de la réaction à l'anticipation»
- Renouvellement des bus vétustes : La BEA finance jusqu'à 90%
- La route, l'affaire de tous



Émigration clandestine **L'Algérie renforce son dispositif de lutte**

PAGE 5



La banane atteint
850 DA le kilo

HIMAYATEC RÉCLAME TOUTE LA LUMIÈRE

PAGE 6

CAN-2026 féminine **L'Algérie arrache la médaille de bronze**

PAGE 13



L'ÉCHO DES RÉSEAUX SOCIAUX



DES RÉCUPÉRATEURS
POINTÉS DU DOIGT

PAGE 15

Renouvellement des bus vétustes La BEA finance jusqu'à 90%

La modernisation du transport collectif se concrétise avec l'entrée en vigueur de nouvelles mesures destinées à accompagner les professionnels dans la mise à niveau de leur flotte. Le dispositif combine soutien bancaire, facilités administratives et mesures incitatives pour accélérer la transition vers un parc plus récent.

La Banque extérieure d'Algérie (BEA) vient renforcer le dispositif de renouvellement du parc de transport public de voyageurs avec le lancement d'un nouveau crédit d'investissement destiné aux professionnels du secteur. Le financement vise les personnes physiques et morales souhaitant remplacer leurs bus anciens, notamment ceux âgés de plus de 25 ans, par de nouveaux véhicules. Cette offre bancaire intervient alors que l'opération de retrait des bus les plus anciens a débuté, il y a une semaine, à travers les différentes wilayas du pays. Elle vient ainsi apporter une réponse financière aux transporteurs concernés par cette opération et leur permettre d'engager plus facilement les démarches nécessaires au remplacement de leurs véhicules.

Pour accéder au crédit, les transporteurs doivent disposer d'une attestation d'éligibilité délivrée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, ainsi que des autorisations d'exploitation requises.

La principale caractéristique du nouveau produit de la BEA réside dans le niveau de financement proposé. La banque peut prendre en charge jusqu'à 90% du prix d'acquisition du nouvel bus, toutes taxes comprises (TTC). Le transporteur doit, pour sa part, assurer un apport personnel représentant au minimum 10% du prix d'achat.

Le taux d'intérêt est fixé à 5,5 % par an, hors taxes, et s'applique au montant effectivement utilisé. Le remboursement est prévu par échéances trimestrielles. La BEA autorise également le remboursement anticipé du crédit, qu'il soit total ou partiel.

Le financement est assorti de plusieurs garanties. Le nouvel bus fait notamment l'objet d'un nantissement au profit de la banque et doit être couvert par une assurance tous risques avec délégation des



droits au profit de la BEA. Pour les personnes physiques, une assurance décès et invalidité est également exigée.

UN DOSSIER PRÉCIS POUR LES TRANSPORTEURS

Les personnes physiques doivent présenter une demande de financement signée, l'attestation d'éligibilité, une carte nationale d'identité biométrique et un certificat de résidence. Le dossier comprend également le registre du commerce, les factures pro forma du nouvel bus et de l'assurance, ainsi qu'un engagement de domiciliation des revenus auprès de la BEA.

Une autorisation de consultation du fichier des risques de la Banque d'Algérie et un état prévisionnel des recettes et des dépenses sont également demandés.

Pour les entreprises, le dossier doit notamment comporter le registre du commerce officiel (BOAL), le numéro d'identification fiscale (NIF) et une étude de faisabilité ou un business plan. Les bilans des trois derniers exercices,

accompagnés du rapport du commissaire aux comptes lorsqu'il existe, doivent également être fournis.

Les entreprises doivent, par ailleurs, présenter des attestations de mise à jour auprès de la Casnos et de la Cnas, ainsi qu'un relevé d'identité bancaire (RIB).

LE RETRAIT DES BUS ANCIENS DÉJÀ ENGAGÉ

Le lancement de ce financement intervient dans un contexte marqué par le début, depuis une semaine, de l'opération de retrait des bus anciens à travers les wilayas. Les Directions des transports ont entamé la récupération des véhicules concernés ainsi que de leurs documents administratifs, conformément aux instructions du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

Dans une première étape, l'opération cible les bus âgés de 30 ans et plus, soit les véhicules mis en circulation jusqu'en 1996. L'objectif est de les retirer définitivement de l'exploitation et de la circulation et de les remplacer progressivement

par des bus neufs. Les transporteurs concernés doivent déposer auprès des Directions des transports une demande de substitution de leur ancien véhicule. Le dossier doit notamment comprendre l'autorisation d'exploitation originale, la carte d'horaire ou la carte des itinéraires, ainsi que le certificat d'immatriculation original.

Après le dépôt du dossier, une première attestation est délivrée au transporteur afin de lui permettre de remettre son ancien bus à l'une des unités de la Société nationale de récupération (SNRV).

Une fois le véhicule déposé et le justificatif officiel de récupération présenté, une seconde attestation est délivrée. Celle-ci permet au transporteur de poursuivre les démarches liées à l'acquisition d'un nouvel bus, notamment auprès des banques.

UN DISPOSITIF DESTINÉ À FACILITER LA TRANSITION

L'opération prévoit également des mesures destinées à réduire le coût du renouvellement. Selon les modalités annoncées par l'Organisation nationale des transporteurs algériens, l'État contribuerait à hauteur de 20 % du prix d'acquisition d'un nouvel bus, tandis que l'acquéreur assurerait 10%.

Des mesures fiscales, dont l'exonération des droits de douane et de la TVA, sont également prévues. Le montant restant pourrait être réglé par échéances sur une période pouvant atteindre dix ans.

Ainsi, le crédit lancé par la BEA constitue l'un des principaux instruments financiers accompagnant l'opération de retrait des véhicules les plus anciens. L'objectif est de permettre aux transporteurs de disposer des moyens nécessaires pour remplacer leurs bus et d'accélérer, dans le même temps, la modernisation du parc national de transport public de voyageurs.

A. M.

Commentaire

La route, l'affaire de tous

L'Algérie paie, ces derniers temps, un lourd tribut aux accidents de la circulation. Chaque drame emporte des vies, brise des familles et laisse derrière lui une douleur que ni les statistiques ni les discours ne peuvent mesurer. Face à cette hécatombe, l'État se devait de réagir. Le renforcement de la réglementation et la promulgation d'un nouveau code de la route, plus contraignant, constituent une réponse nécessaire. Mais seront-ils suffisants ?

La fermeté est indispensable. Elle doit rappeler à chacun que conduire n'est pas un droit sans contrepartie, mais une responsabilité qui engage la vie des autres. Les excès de vitesse, les dépassements dangereux, le non-respect des règles, la conduite sous l'effet de substances ou encore les comportements irresponsables doivent être sévèrement sanctionnés. Une règle qui n'est pas appliquée perd rapidement sa portée. Mais réduire la mortalité routière à une question de discipline des conduc-

teurs serait une erreur. La sécurité routière ne se décrète pas uniquement dans les textes de loi. Elle se construit aussi sur les routes, dans les écoles, dans les auto-écoles, dans les ateliers de contrôle et d'entretien, et jusque dans la conception de nos villes.

Comment ignorer, en effet, la vétusté d'une partie du parc automobile avec des véhicules qui accusent parfois plusieurs décennies ? Comment ne pas s'interroger sur la formation de certains conducteurs, sur la qualité et la rigueur de l'apprentissage de la conduite, ou encore sur l'entretien réel des véhicules ? Un véhicule ancien n'est pas nécessairement dangereux s'il est correctement entretenu, mais un parc vieillissant impose davantage de contrôle, de maintenance et de vigilance.

Il faut également regarder du côté des infrastructures. Certaines routes sont dégradées, mal éclairées ou insuffisamment sécurisées. Dans de nombreuses

agglomérations, l'absence de véritables plans de circulation favorise les embouteillages, les conflits entre usagers et les comportements à risque. La sécurité passe donc aussi par des routes bien conçues, entretenues, signalées et adaptées à l'évolution du trafic.

Surtout, il faut changer notre rapport collectif à la route. La prévention ne peut être une campagne ponctuelle, déclenchée après une série d'accidents, puis oubliée. Elle doit devenir une véritable politique publique, durable et coordonnée. L'école a ici un rôle essentiel : apprendre très tôt aux enfants le respect des règles, des piétons, des cyclistes et des autres usagers, c'est préparer les conducteurs de demain. Les médias, les collectivités locales, les associations, les auto-écoles, les entreprises et les professionnels du transport doivent également être mobilisés.

La sécurité routière exige enfin une action coordonnée de tous les secteurs concer-

nés : transports, intérieur, travaux publics, éducation, santé, justice, collectivités locales, sans oublier les forces de contrôle et les acteurs de la société civile. Chacun détient une partie de la solution ; aucun ne peut, à lui seul, régler le problème.

Il ne s'agit donc pas d'opposer la répression à la prévention. Il faut les associer. Sanctionner les comportements dangereux, certes, mais agir en même temps sur les véhicules, la formation, les infrastructures, l'organisation du trafic et les mentalités. Derrière chaque accident mortel, il y a un visage, une famille, des projets interrompus. L'objectif ne doit pas être simplement de compter les victimes avec plus de précision, mais d'en compter moins. La route n'est ni l'affaire du seul conducteur ni celle du seul État. Réduire les drames routiers est une responsabilité collective. Et cette responsabilité, nous la devons d'abord à la vie.

Said M.

Insécurité routière Les experts sonnent l'alarme

Face à la multiplication des accidents mortels, les experts tirent la sonnette d'alarme et appellent à sortir du tout-répressif. Ils réclament l'application effective de l'article 63 bis de la loi n°17-05 et la mise en place du Conseil national consultatif supérieur de prévention des accidents de la circulation.

Éducation routière, contrôle technique, formation, analyse scientifique des accidents et coordination entre les secteurs : pour les experts, il est urgent de passer de la réaction à l'anticipation.

RENFORCER L'ÉDUCATION ET LE CONTRÔLE

Les experts préconisent de renforcer l'éducation routière, la formation continue des conducteurs et la qualification des moniteurs d'auto-école. Ils insistent également sur l'amélioration du contrôle technique des véhicules, la surveillance du transport professionnel et l'utilisation accrue des technologies modernes de contrôle. Ils appellent, en outre, à développer des mécanismes scientifiques d'analyse des accidents afin d'identifier leurs causes, de repérer les points noirs du réseau routier et de mettre en œuvre des solu-



tions adaptées. La concrétisation du Conseil national consultatif supérieur de prévention des accidents de la circulation constituerait, selon eux, une avancée institutionnelle majeure. Cette instance pourrait réunir les différents secteurs concernés, les organismes spécialisés,

les professionnels, les experts, les universités et les centres de recherche autour d'une stratégie commune fondée sur les données du terrain et les études scientifiques. Les experts soulignent que la sécurité routière ne peut relever d'un seul secteur. Elle nécessite

une coordination permanente entre les différents acteurs et une évaluation régulière de l'efficacité des politiques publiques.

«PRÉVENIR AVANT DE SANCTIONNER»

Derrière chaque bilan d'accidents, il y a des drames humains, des familles endeuillées et des victimes confrontées parfois à des séquelles permanentes. Pour les signataires, l'application de l'article 63 bis et la mise en place du

Conseil national constituent donc un impératif de protection des vies humaines et de réduction du coût social et économique des accidents.

Pour ces spécialistes, l'enjeu est désormais de transformer les dispositions légales en mécanismes concrets de prévention et de faire de la sécurité routière une véritable politique publique fondée sur l'anticipation et la réduction durable des accidents.

I. K.

RENVERSEMENT D'UN BUS À AIN SEFRA

Six morts et 31 blessés

Un bus de transport de voyageurs assurant la liaison Tindouf – Sidi Bel-Abbès a dévié de sa trajectoire avant de se renverser sur la RN6, dans la commune d'Aïn Sefra, wilaya de Naâma, faisant 6 morts et 31 blessés. Le ministère de la Santé a affirmé que les blessés, dont les blessures sont de gravité variable, ont été évacués vers l'EPH Mohamed-Boudiaf d'Aïn Sefra, où les équipes médicales et paramédicales ont été renforcées. Le niveau d'alerte a été relevé et la coordination entre les établissements sanitaires concernés renforcée. Les services de santé poursuivent la prise en charge des victimes et suivent de près l'évolution de l'état des blessés.

D' AMHAMED KOUACHE : «Il faut passer de la réaction à l'anticipation»

Face à l'augmentation du nombre d'accidents de la circulation en Algérie, le débat sur la prévention revient au premier plan. Dans cet entretien, le Dr Amhamed Kouache, chercheur international en sécurité routière, revient sur la nécessité de mettre en place un Conseil national consultatif supérieur de prévention des accidents de la circulation et les mesures qu'il juge prioritaires pour rompre avec une politique fondée essentiellement sur la réaction après l'accident.

Crébus : Vous défendez depuis plusieurs années la création d'un Conseil national consultatif supérieur de prévention des accidents de la circulation. Pourquoi estimez-vous que cette structure est devenue indispensable ?

Dr Amhamed Kouache : Je tiens d'abord à rappeler que j'ai été parmi les premiers à porter cette revendication, il y a plusieurs années, notamment à partir de ce que j'ai appris du regretté Mohamed El Azouni. Par la suite, cette démarche a été menée en coordination avec Mme Nabila Ferhat, présidente de l'Association nationale des moniteurs professionnels de conduite. Nous avons notamment entrepris des démarches auprès des ministres de l'Intérieur et des Transports afin de proposer la mise en œuvre de l'article 63 bis. Aujourd'hui, la gravité de la situation rend cette démarche encore plus urgente. Nous parlions autrefois d'accidents de la circulation. Puis, le phénomène a pris de telles proportions que nous avons commencé à parler de criminalité routière, de violence routière et même de «terrorisme routier». Aujourd'hui, nous sommes confrontés à de véritables massacres routiers, voire à ce que j'appelle une forme d'«extermination familiale», lorsque des familles entières disparaissent dans un même accident. On ne peut pas prétendre construire une véritable croissance économique, sociale, touristique ou commerciale sans sécurité routière. La route est le poumon de l'économie, et la sécurité routière constitue la condition essentielle au bon fonctionnement de ce poumon. Comme le soulignent les spécialistes à travers le monde, l'économie ne se contente pas de



construire les routes : les routes contribuent également à construire l'économie. Lorsque la circulation est fluide et sûre, les activités sociales, économiques, commerciales et touristiques peuvent se développer.

Quelles seraient alors les missions concrètes de ce Conseil supérieur pour éviter qu'il ne devienne une simple instance consultative ?

Ce conseil doit être capable de formuler des recommandations et, surtout, d'élaborer des plans d'action préventifs à destination des hautes autorités des pays, des institutions sécuritaires ainsi que des différents secteurs économiques et sociaux. Les accidents de la circulation sont liés à de nombreux facteurs : les circonstances, les conditions météorologiques, les périodes de forte activité, les fêtes, les manifestations sportives, les déplacements estivaux et bien d'autres éléments. Nous pouvons identifier en Algérie plusieurs périodes de forte sinistralité ou de forte pression sur le réseau routier : la rentrée sociale, la rentrée scolaire, les changements météorologiques, le mois de Ramadhan et la saison estivale. Si nous préparons à l'avance des plans spécifiques pour chacune de ces périodes, nous pouvons anticiper les risques et réduire sensiblement le nombre d'acci-

dents. Le conseil aurait donc vocation à devenir une véritable cellule nationale d'anticipation, capable de réunir les experts, les chercheurs, les professionnels, les différents secteurs concernés et les services de sécurité afin d'élaborer une stratégie commune fondée sur les données et l'analyse des risques.

Souhaitez-vous que ce conseil intervienne directement sur les causes des accidents ?

Oui. Il ne faut pas seulement chercher à traiter l'accident après qu'il s'est produit. Il faut surtout s'attaquer à ses causes profondes.

Le Conseil doit notamment contribuer à déterminer comment traiter correctement les causes des accidents, comment les éliminer ou réduire leur récurrence, comment renforcer la sensibilisation et la formation, mais aussi comment améliorer le dispositif de sanction à l'égard des conducteurs qui commettent des infractions répétées. J'ai d'ailleurs adressé un appel au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour la création de ce Conseil national consultatif supérieur de prévention des accidents de la circulation. Je souhaite qu'il fonctionne selon les principes reconnus internationalement en matière de prévention : la prévention primaire, qui vise à empêcher l'accident ; la prévention secondaire, qui vise à empêcher l'aggravation de ses conséquences lorsqu'un accident survient ; et la prévention tertiaire, qui concerne notamment la prise en charge, la réduction des conséquences à long terme ainsi que la prévention de la répétition des situations à risque.

Quelles sont, selon vous, les mesures les plus urgentes que les autorités devraient prendre aujourd'hui ?

La première urgence est de sortir définitivement de la culture de la réaction pour adopter une culture de l'anticipation et de la préven-

tion. En matière de sécurité routière, le principe doit être de prévoir le risque avant qu'il ne se transforme en catastrophe.

La deuxième mesure consiste à mettre en place un véritable système d'analyse des accidents. Après chaque accident grave, il faut pouvoir transférer les données vers un véritable «laboratoire d'analyse» afin d'identifier avec précision les causes : comportement humain, état du véhicule, infrastructures, conditions météorologiques, organisation de la circulation ou autres facteurs.

Si nous identifions correctement les causes, nous pouvons ensuite apporter le traitement approprié.

Vous comparez ce système d'analyse à la boîte noire des avions. Que voulez-vous dire exactement ?

Prenons l'exemple de l'aviation. Lorsqu'un avion s'écrase, les enquêteurs recherchent immédiatement les enregistreurs de vol, communément appelés boîtes noires. Leur objectif n'est pas simplement de retrouver l'appareil, mais surtout de comprendre ce qui s'est passé et d'identifier les causes de l'accident afin d'éviter qu'un événement similaire ne se reproduise. Nous devons développer une philosophie comparable pour les accidents de la circulation : chaque accident doit devenir une source d'apprentissage.

Il ne suffit pas de constater qu'un accident a fait plusieurs victimes. Il faut savoir pourquoi il s'est produit, quels facteurs l'ont favorisé et quelles mesures permettraient d'empêcher qu'il ne se reproduise.

La prévention routière ne doit plus être considérée comme une action secondaire menée après les accidents. Elle doit devenir une véritable politique nationale, permanente et fondée sur l'anticipation.

La route est un élément essentiel de la vie économique et sociale du pays. Protéger ceux qui l'empruntent, c'est protéger les familles, l'économie et l'avenir du pays.

Prévenir avant l'accident, analyser avant de sanctionner et anticiper avant la catastrophe : c'est à cette condition que nous pourrions véritablement changer notre approche de la sécurité routière en Algérie.

I. Khermane

PROJET DE PERTURBATION DES LÉGISLATIVES

Les aveux accablants de membres du MAK

Les investigations ont permis de recueillir des témoignages qui apportent un éclairage supplémentaire sur cette affaire.

Les aveux de six individus présentés comme membres d'un groupe criminel affilié au mouvement terroriste MAK ont permis de mettre en lumière les contours d'un plan visant à perturber le déroulement des élections législatives du 2 juillet dernier, particulièrement dans la région de Kabylie. L'objectif, selon les éléments présentés dans un documentaire diffusé samedi soir par plusieurs médias nationaux, était de saper le processus électoral et de porter atteinte à l'unité et à la stabilité de l'Algérie.

Intitulé «L'organisation terroriste MAK... un nouvel échec de son agenda subversif», le documentaire, diffusé notamment par les chaînes de la Télévision algérienne, la Radio nationale et les plateformes de l'APS, revient sur les activités de plusieurs individus impliqués dans cette affaire. Parmi les six personnes interrogées, quatre sont présentées comme étant de nationalité marocaine et résidant illégalement en Algérie.

DES TENTATIVES DE MANIPULATION

Selon les témoignages diffusés, les membres du groupe auraient été actifs durant la période précédant les élections législatives, notamment à travers les réseaux sociaux. Ces plateformes auraient servi à organiser des échanges, des réunions virtuelles et des rencontres destinées à promouvoir le boycott du scrutin et à diffuser des discours hostiles aux institutions de l'État. La vigilance des services de la Direction centrale de la sécurité de l'armée (DCSA) aurait permis de mettre en échec ces tentatives. Les éléments présentés dans le documentaire font état d'un dispositif reposant notamment sur des groupes privés de communication et des contacts établis avec des membres du mouvement installés à l'étranger. Parmi les personnes citées, figure Hakim Hamama, originaire de la wilaya de Tizi Ouzou. Celui-ci a



reconnu avoir entretenu, via différentes applications de réseaux sociaux, des contacts avec plusieurs membres du MAK établis notamment au Canada et en France. Il a cité Boualem Afer, Zouhir Abdelli, connu sous le nom de «Las At Moussa», et Hassane At Omar Ouali. D'après son témoignage, ces échanges avaient pour objectif d'inciter au boycott des élections en Kabylie. Hakim Hamama a également indiqué avoir participé à des groupes privés sur WhatsApp, en utilisant un numéro étranger, ainsi qu'à des rencontres virtuelles avec Aksel Bellabbaci, Djamel Gouiri et Azouaou At Kaci. Il a affirmé avoir reçu des directives visant à «boycotter et empêcher» le déroulement des élections législatives en Kabylie, attribuant notamment ces instructions à des responsables du mouvement, dont Ferhat Mehenni.

DES RELAIS ET DES FINANCEMENTS ÉVOQUÉS

Le documentaire évoque également un volet lié au financement et au soutien logistique des activités du groupe. Selon les aveux présentés, des migrants marocains résidant illégalement en Algérie auraient

été utilisés pour faciliter l'acheminement de fonds depuis le Maroc vers certains éléments du mouvement. Fatah Karim, qui a déclaré avoir résidé au Maroc, a ainsi reconnu avoir intégré, durant son séjour dans ce pays, une cellule composée notamment de Djamel Azaim, Zergag El Hadi et Aksel Bellabbaci. Il a affirmé que ses membres œuvraient à la diffusion de publications qualifiées de subversives et séparatistes, tandis que leurs déplacements auraient été facilités, selon lui, par des relais liés au Makhzen. Ces témoignages sont présentés par le documentaire comme révélant une volonté de constituer des relais à l'intérieur du pays afin de diffuser des contenus hostiles à l'État et de contribuer à la déstabilisation du processus électoral.

DES RESSORTISSANTS MAROCAINS MIS EN CAUSE

Le documentaire s'est également attardé sur les témoignages de quatre ressortissants marocains impliqués dans cette affaire. Parmi eux figure Mohamed El Hour, présenté comme un migrant clandestin et apparu sur une photographie prise en

Libye, une arme à feu à la main. Selon son propre témoignage, il aurait rejoint les activités du MAK et apporté son soutien à des membres actifs en Algérie et au Maroc. Originaire de la région de Kalaat Sraghna, près de Marrakech, Mohamed El Hour a expliqué que son départ vers l'Algérie était notamment motivé par la recherche de meilleures conditions de vie. Il a évoqué une situation économique difficile, le recul des possibilités d'emploi ainsi que des conditions sociales et humanitaires qu'il a décrites comme précaires. Des motivations similaires ont été avancées par les autres ressortissants marocains cités dans le documentaire, notamment Hamid Katoua, Mohamed Messaad et Khaled El Zahiri. Tous ont affirmé avoir gagné l'Algérie à la recherche de conditions de vie meilleures et pour fuir une situation qu'ils ont décrite comme difficile dans leur pays d'origine.

DES REGRETS EXPRIMÉS

À travers leurs témoignages, Hakim Hamama et Fatah Karim ont également exprimé des regrets quant à leur implication dans les activités du groupe. Les deux hommes ont affirmé avoir été entraînés dans ce qu'ils présentent désormais comme un agenda extrémiste fondé sur une propagande qu'ils qualifient de mensongère.

Ils ont notamment appelé les citoyens, particulièrement les jeunes, à faire preuve de vigilance face aux discours qu'ils attribuent au MAK et aux tentatives visant, selon eux, à exploiter les réseaux sociaux pour influencer l'opinion publique et porter atteinte à la sécurité et à la stabilité du pays.

La diffusion de ces témoignages intervient dans le cadre d'une communication mettant en avant l'action des services de sécurité contre les réseaux soupçonnés de chercher à perturber les échéances nationales. Le documentaire présente ainsi l'affaire comme un nouvel échec du projet subversif attribué au MAK et à ses relais.

Assia M.

AFFAIRE AYOUB AISSIOU

La justice espagnole rejette sa libération

La justice espagnole a rejeté la demande de mise en liberté provisoire formulée par la défense de l'homme d'affaires algérien Ayoub Aissiou, détenu depuis le 25 juillet dernier.

Il reste en détention préventive dans l'attente de l'examen de la procédure d'extradition engagée à son encontre par les autorités algériennes.

Selon The Objective, la décision a été signée par le juge d'instruction de l'Audiencia Nacional, Santiago Pedraz, qui a ordonné son maintien au centre pénitentiaire Brians 1, en Catalogne, en raison notamment d'un risque de fuite. Son avocat espagnol, Me César Aguirre, a fait appel de cette décision et proposé des garanties financières pour obtenir sa libération conditionnelle.

UNE DEMANDE D'EXTRADITION EN COURS

Ayoub Aissiou fait l'objet d'un mandat d'arrêt international transmis par Alger. Selon El Imparcial, la juridiction compétente à Madrid dispose d'un délai légal de 40 jours pour examiner les pièces communiquées par la justice algérienne et statuer sur la recevabilité de la demande.

D'après Diari de Tarragona, la procédure se poursuivra devant les chambres spécialisées de l'Audiencia Nacional. La démarche avait, toutefois, été engagée avant son arrestation. Un document officiel révélé par El Imparcial, certifié le 29 juin 2026 par le ministre espagnol de la Présidence, de la Justice et des Relations avec les Cortes, Félix Bolaños, indique que

le Conseil des ministres espagnol avait approuvé la poursuite par voie judiciaire de la demande d'extradition formulée par l'Algérie.

En Espagne, la procédure combine une phase administrative et une phase judiciaire. Après examen initial par le gouvernement, le dossier peut être transmis à la justice, ce qui a été le cas dans cette affaire.

UN DOSSIER JUDICIAIRE EN ALGÉRIE

La demande d'extradition s'appuie sur un dossier instruit par le Pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed.

Selon des proches cités par El Imparcial, Aissiou aurait quitté la France après avoir été averti, plusieurs mois auparavant, que sa

sécurité ne pouvait plus y être garantie. Il aurait ensuite rejoint sa famille à Miami Platja, dans la province de Tarragone, où il a été interpellé le 25 juillet dans le cadre du mandat d'arrêt international émis par Alger.

Ancien promoteur immobilier et homme de médias, il fait l'objet de poursuites pour plusieurs infractions financières, commerciales et de corruption, notamment le transfert illicite de devises, le blanchiment d'argent, la dissimulation de revenus issus de la corruption, l'escroquerie commerciale et l'émission de chèques sans provision.

Jugé par défaut, Ayoub Aissiou a été condamné le 17 décembre 2025 à 20 ans de réclusion criminelle par le Pôle spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed. La

condamnation a été confirmée en appel par la cour d'Alger le 15 mars 2026. Des amendes, des mandats d'arrêt internationaux et la confiscation de ses biens en Algérie ont également été prononcés.

Par ailleurs, selon la presse espagnole, Aissiou circulait entre le Maroc et l'Espagne avec un passeport libérien qu'il aurait acquis pour environ 100 000 euros. Il était en possession de ce document lors de son arrestation.

La procédure espagnole se poursuit alors que sa défense a fait appel de son maintien en détention. Les prochaines étapes porteront notamment sur l'examen de la demande d'extradition présentée par les autorités algériennes.

H. Adryen

CRÉBUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ÉMIGRATION CLANDESTINE

L'Algérie renforce son dispositif de lutte

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, hier, au Palais du gouvernement, une réunion de coordination consacrée à la lutte contre le phénomène de l'émigration clandestine.

À l'approche et durant la saison estivale, les autorités entendent particulièrement renforcer la surveillance du littoral et accentuer la pression sur les réseaux de passeurs. La lutte contre l'émigration clandestine demeure une priorité pour les autorités algériennes. Face à la persistance des tentatives de traversées irrégulières par voie maritime, notamment durant la période estivale, le gouvernement entend renforcer la coordination entre les différents services concernés et intensifier les opérations visant les réseaux qui organisent ces départs clandestins. C'est dans ce contexte que le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé une réunion «consacrée à l'évaluation de la situation et au suivi des dif-



férentes mesures et dispositions déjà mises en œuvre» pour lutter contre ce phénomène, souligne un communiqué du ministère

PRESSION ACCRUE SUR LES RÉSEAUX DE PASSEURS

À l'issue de cette réunion, le ministre a donné plusieurs instructions destinées à renforcer la coordination entre les services concernés et à intensifier les efforts de lutte contre les réseaux impliqués dans l'organisation des traversées clandestines.

Une attention particulière est accordée au littoral algérien pendant la saison estivale, période traditionnellement marquée par une augmentation des tentatives

de départ par mer. Le dispositif vise notamment «à limiter l'activité des réseaux de passeurs» et à «endiguer les différentes formes d'organisation de traversées clandestines». L'approche retenue ne se limite donc pas à l'interception des candidats au départ. Elle vise également les structures et les réseaux qui organisent ces traversées, en identifiant et en combattant les différents modes opératoires utilisés pour acheminer clandestinement des personnes vers l'autre rive de la Méditerranée.

UNE MOBILISATION PERMANENTE

Le communiqué du ministère

insiste également sur la nécessité d'assurer un suivi permanent du dossier et de prendre les mesures nécessaires en fonction de l'évolution de la situation. Cette orientation traduit la volonté des autorités de ne pas limiter l'action à des interventions ponctuelles, mais d'inscrire la lutte contre l'émigration clandestine dans un dispositif continu. La coordination entre les différents services apparaît ainsi comme un élément central de cette stratégie. Le contrôle du littoral, le renseignement, l'identification des réseaux de passeurs et le suivi des personnes impliquées dans l'organisation des traversées nécessitent en effet une action concertée et

une circulation efficace de l'information entre les différents acteurs.

UN DÉFI À PLUSIEURS DIMENSIONS

Au-delà de son aspect sécuritaire, l'émigration clandestine constitue un phénomène complexe, alimenté par des facteurs économiques et sociaux, mais aussi par l'activité de réseaux spécialisés dans l'organisation des départs clandestins. Pour les autorités, la priorité immédiate reste toutefois de prévenir les départs et de démanteler les réseaux de passeurs, mais également de réduire les risques humains liés à ces traversées. Organisées dans des conditions souvent précaires, ces embarcations peuvent exposer leurs occupants à des risques majeurs en mer. La réunion présidée par Saïd Sayoud intervient ainsi dans une période où la vigilance est particulièrement renforcée sur les zones côtières. Les instructions données par le ministre doivent permettre d'intensifier les efforts sur le terrain et de maintenir une pression constante sur les organisateurs de ces traversées. À travers ce dispositif, l'Algérie réaffirme sa volonté de renforcer la surveillance de son littoral, de lutter contre les réseaux de passeurs et d'améliorer la coordination des services concernés. Un dispositif appelé à rester actif et à s'adapter à l'évolution des méthodes utilisées par les organisateurs des traversées clandestines.

R. N.

GOUVERNANCE, DÉMOCRATIE, DROITS DE L'HOMME, PAIX ET SÉCURITÉ

L'Algérie conduit les consultations africaines

L'Algérie, en sa qualité de présidente du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) pour le mois d'août en cours, a présidé la réunion consultative annuelle entre le Conseil, le sous-comité du Comité des représentants permanents (COREP) chargé des droits de l'homme, de la démocratie et de la gouvernance, et la Plateforme de l'architecture africaine de gouvernance et de l'architecture africaine de paix et de sécurité (AGA-APSA). Cette réunion s'inscrit dans le cadre des consultations annuelles visant à évaluer les progrès réalisés dans le renforcement de la coordination entre les différents organes et institutions de l'UA, à échanger les vues sur les tendances et les défis émergents dans les domaines de la gouvernance, de la démocratie, de l'Etat de droit, des droits de l'Homme, de la paix et de la sécurité, et à examiner les moyens d'adopter des réponses africaines coordonnées pour s'attaquer aux causes profondes des conflits et de l'instabilité. Ces consultations revêtent une importance particulière dans le contexte de la présidence de la plateforme AGA-APSA assurée aux niveaux politique et technique par le CPS pour la période 2026-2028. Elles offrent l'opportunité de renforcer l'approche de «l'Union africaine unie dans l'action» et de dépasser les approches fragmentées entre les systèmes de gouvernance, de paix et de sécurité.

UNIFIER LES EFFORTS

Dans l'allocation d'ouverture qu'il a prononcée, en sa qualité de président de la réunion, l'ambassadeur d'Algérie et son représentant permanent auprès de l'UA, Mohamed Khaled, a mis en avant les principales avancées réalisées depuis les précédentes consultations, notamment l'adoption du thème envisagé de l'UA pour l'année 2028 sur les droits de l'homme, la démocratie et la gouvernance, l'élaboration d'une feuille de route commune entre l'AGA et l'APSA, et le développement du modèle de déclenchement de l'UA (Trigger Model) dans le cadre du mécanisme d'alerte précoce et de réponse rapide aux crises. Il a également souligné l'importance d'unifier les efforts, d'éviter la redondance des initiatives, d'orienter les ressources disponibles vers l'action commune et de soutenir les initiatives existantes en renforçant leur efficacité sur le terrain.

BÂTIR UNE AFRIQUE STABLE

Le président du Conseil a insisté sur le fait que «la situation actuelle sur le continent impose de passer du simple engagement théorique à des mesures pratiques et concrètes et de renforcer la capacité de l'UA à prévenir les crises et à y répondre, afin de bâtir une Afrique plus stable, plus démocratique et plus prospère, loin du double standard». L'ambassadeur d'Algérie et son repré-

sentant permanent ont, en outre, réaffirmé l'importance de poursuivre le renforcement de la complémentarité entre la gouvernance, la démocratie, les droits de l'homme, la paix et la sécurité, en tant que «piliers essentiels à la réalisation de la stabilité et du développement durable en Afrique». La séance a, par ailleurs, été marquée par les interventions de Bankole Adeoye, commissaire de l'UA aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité, de l'ambassadeur Jevin Pillay Ponisamy, représentant permanent de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) auprès de l'UA, en sa qualité de vice-président de la Plateforme AGA-APSA, et de l'ambassadeur Willy Nyamitwe, représentant permanent de la République du Burundi auprès de l'UA et vice-président du sous-comité du COREP chargé des droits de l'homme, de la démocratie et de la gouvernance.

UNE CHARTE DES VALEURS COMMUNES

Lors de cette réunion, les participants ont examiné les moyens de renforcer la mise en œuvre des instruments juridiques africains relatifs aux valeurs communes, notamment la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, exhortant les Etats membres qui ne l'ont pas encore ratifiée à finaliser les procédures de ratification, tout en veillant à honorer les engagements y afférents et à soumettre des rapports

périodiques. Les participants ont également souligné la nécessité de «passer d'une coordination annuelle à une coopération concrète et durable, fondée sur la mise en œuvre d'initiatives communes, le renforcement de l'échange d'informations et le soutien aux efforts de prévention des conflits, tout en remédiant aux insuffisances en matière de gouvernance, notamment celles liées à la transparence, à la reddition de comptes, à l'inclusion et à l'efficacité des institutions». Les participants ont aussi examiné dans quelle mesure ces mécanismes pourraient contribuer à la préparation de la mise en œuvre du thème de l'UA.

Atteindre les objectifs de l'Agenda 2063

Pour l'année 2028 «Renforcer les droits de l'homme, la démocratie et la gouvernance pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 en Afrique», relevant l'importance de mobiliser l'appui politique, institutionnel, technique et financier nécessaire à sa concrétisation et à la mise en œuvre des initiatives y afférentes. Au terme des travaux, il a été convenu de renforcer les synergies entre les systèmes de gouvernance, de paix et de sécurité, à travers l'approche «l'Union africaine unie dans l'action», afin d'accroître l'efficacité de l'UA dans la prévention des conflits et la réponse aux défis liés à la gouvernance, aux droits de l'homme et à la démocratie.

APS

LA BANANE ATTEINT 850 DA LE KILO

Himayatec réclame toute la lumière

La flambée soudaine du prix de la banane ravive les inquiétudes sur les mécanismes de régulation du marché des fruits en Algérie.

Entre raréfaction du produit, circuits de commercialisation opaques et soupçons de spéculation, la situation relance le débat sur l'efficacité des dispositifs de contrôle et la protection du pouvoir d'achat.

La banane, largement consommée notamment par les enfants, est devenue pratiquement introuvable dans de nombreuses villes d'Algérie. Son prix a doublé en l'espace de quelques jours, atteignant jusqu'à 850 DA le kilogramme, contre environ 400 DA auparavant. Une hausse soudaine qui suscite de nombreuses interrogations, alors que les consommateurs peinent à en comprendre les véritables raisons.

UNE FLAMBÉE QUI PÉNALISE LES CONSOMMATEURS

Comme chaque année, la banane se retrouve au cœur de la polémique en Algérie. Ce fruit, déjà considéré comme difficilement accessible pour une partie des ménages, est désormais hors de portée de nombreux consommateurs. Les perturbations de l'approvisionnement, les tensions liées aux quotas d'importation et surtout les pratiques spéculatives sont régulièrement avancées pour expliquer cette flambée.

UN PRIX DE RÉFÉRENCE

Pour dénoncer cette situation, l'Organisation nationale de défense du consommateur Himayatec est sortie de sa réserve. Dans un communiqué rendu public hier, l'organisation a tiré la sonnette d'alarme face à la hausse vertigineuse des prix de la banane et à sa raréfaction sur les étals.

Himayatec appelle ainsi les autorités compétentes à fixer des prix de référence pour ce fruit et à renforcer le contrôle du marché afin de mettre un terme aux pratiques spéculatives. Selon l'organisation, cette mesure est indispensable pour encadrer le marché et identifier les hausses



injustifiées, d'autant que le prix de la banane reste directement lié aux cours et aux mécanismes du marché international.

L'OPACITÉ DU CIRCUIT COMMERCIAL POINTÉE DU DOIGT

L'organisation s'interroge également sur les véritables mécanismes de fixation des prix et pointe du doigt l'opacité du circuit de commercialisation. Elle pose notamment plusieurs questions : qui contrôle réellement le marché de la banane ? Les surcoûts apparaissent-ils dès l'étape de l'importation, s'accumulent-ils chez les grossistes et les intermédiaires ou sont-ils appliqués au stade de la vente au détail ?

Selon Himayatec, cette flambée a entraîné la disparition du produit dans de nombreux commerces, les prix pratiqués étant devenus incompatibles avec le pouvoir d'achat des citoyens. L'organisation insiste

ainsi sur la nécessité de renforcer la transparence dans la fixation des marges et d'intensifier les contrôles à toutes les étapes de la commercialisation afin de protéger les consommateurs contre les abus et les pratiques spéculatives.

DES SAISIES QUI RELANCENT LES INTERROGATIONS

Cette situation intervient alors que plusieurs opérations de lutte contre la spéculation et le stockage illicite ont été menées ces derniers mois. La saisie de 34 conteneurs de bananes au port d'Annaba avait notamment suscité des interrogations sur la gestion des importations et la régulation de l'approvisionnement du marché.

En 2025, 53 importateurs de fruits, dont des opérateurs intervenant dans l'importation de bananes, avaient également fait l'objet de sanctions pour «non-respect de

leurs engagements envers l'État». Le ministère du Commerce avait annoncé, dans ce cadre, des mesures juridiques pouvant aller jusqu'à l'interdiction immédiate et définitive d'exercer toute activité d'importation.

À Souk-Ahras, plus de 10 tonnes de bananes dissimulées dans un entrepôt avaient par ailleurs été saisies par les services de police. Deux personnes soupçonnées d'avoir stocké cette marchandise dans le but de la revendre à des prix élevés avaient été arrêtées.

LES FRUITS ET LÉGUMES ÉGALEMENT TOUCHÉS

La flambée ne concerne pas uniquement la banane. Depuis le début du mois d'août, les consommateurs font face à une hausse importante des prix de nombreux fruits et légumes. Même certains produits de saison sont devenus difficiles d'accès pour les ménages. Dans plusieurs marchés, les étals restent relativement bien approvisionnés, mais les prix affichés dissuadent une partie des consommateurs.

Cette nouvelle hausse intervient dans une période où les dépenses des ménages augmentent en raison de la saison estivale, des fêtes familiales, des réceptions et des sorties. La pression sur les budgets familiaux s'en trouve ainsi accentuée.

VERS UN RENFORCEMENT DE LA RÉGULATION

Au-delà de la situation actuelle, ces épisodes de flambée des prix mettent en évidence la nécessité d'améliorer les mécanismes de régulation et de contrôle du marché. Les autorités entendent renforcer la traçabilité, la transparence et la responsabilité dans le secteur de l'importation, avec pour objectif de préserver l'équilibre du marché national et de protéger le pouvoir d'achat des citoyens.

H. A.

ALGÉRIE-OMAN

Un nouvel élan pour le partenariat économique

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a reçu, hier, au siège de son département ministériel, l'ambassadeur du Sultanat d'Oman en Algérie, Saïf Ben Nasser Ben Rached Al-Badaï, accompagné du président-directeur général de la société algéro-omanaise, Saad Souhail Bahwan.

Cette rencontre a été consacrée à l'examen des perspectives de développement de la coopération économique entre l'Algérie et Oman, notamment dans le domaine du commerce extérieur. Les discussions ont également porté sur les moyens de renforcer les échanges commerciaux entre les deux pays et d'élargir les opportunités de partenariat entre leurs opérateurs économiques. Les deux parties ont insisté sur l'importance de multiplier les contacts entre les acteurs économiques algériens et omanais afin d'identifier de nouvelles opportunités d'investissement et de partenariat.

Cette démarche vise notamment à favoriser une meilleure connaissance des potentialités offertes par les deux marchés et à faciliter la concrétisation de projets communs dans différents secteurs d'activité. L'intensification des rencontres entre les opérateurs devrait ainsi permettre de donner un nouvel élan aux échanges commerciaux bilatéraux.

Au cours de cette rencontre, l'accent a également été mis sur la nécessité de maintenir un dialogue régulier entre les différentes parties concernées. La concertation et la coordination sont considérées comme des leviers essentiels pour accompagner le développement des relations économiques entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman.

Les deux parties ont ainsi réaffirmé leur volonté de poursuivre les efforts visant à renforcer les relations de coopération et de partenariat et à concrétiser de nouvelles opportunités susceptibles de servir les intérêts communs des deux pays.

DISPOSITIFS MÉDICAUX

Le pari de la fabrication locale

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouassim Kouidri, a reçu, hier, au siège de son département ministériel, des représentants de la Confédération algérienne du patronat (CAP), dans le cadre de la poursuite des rencontres de concertation avec les partenaires professionnels et les opérateurs économiques. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du suivi des préoccupations exprimées par les opérateurs du secteur et du renforcement de la coordination autour des différentes questions liées à l'activité pharmaceutique. Elle a notamment permis de faire le point sur les conclusions de la précédente réunion tenue avec les représentants de la Confédération et le niveau de mise en œuvre des recommandations qui en avaient découlées.

L'APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ

Les discussions ont notamment porté sur la prise en charge des préoccupations professionnelles liées à la commercialisation et à la disponibilité des dispositifs médicaux. L'objectif affiché est d'améliorer les conditions d'exercice de cette activité tout en assurant la continuité de l'approvi-

sionnement du marché national. À cette occasion, plusieurs mesures et facilités mises en place au profit des opérateurs économiques ont été présentées. Elles concernent notamment la simplification et l'accélération des procédures relatives à l'obtention des autorisations des programmes prévisionnels d'importation.

Le ministère entend également renforcer les mécanismes d'accompagnement des opérateurs afin de permettre une prise en charge plus rapide de leurs préoccupations et une meilleure adaptation de l'offre aux besoins du marché national.

RÉDUIRE PROGRESSIVEMENT LA DÉPENDANCE AUX IMPORTATIONS

Au-delà des questions liées à l'approvisionnement, le ministre a insisté sur la nécessité d'engager progressivement le secteur vers une réduction de la dépendance aux importations de dispositifs médicaux.

Cette orientation repose sur le développement de la production locale à travers l'encouragement de l'investissement et la valorisation des compétences, des expertises et des capacités nationales disponibles. Pour

le ministère, la consolidation de cette industrie doit permettre d'accroître les capacités productives nationales et de contribuer au renforcement de la sécurité et de la souveraineté sanitaires.

Le développement d'une filière nationale de dispositifs médicaux constitue ainsi un axe important de la stratégie visant à mieux répondre aux besoins du marché tout en renforçant les capacités industrielles des pays.

LES OPÉRATEURS PRÊTS À INVESTIR DAVANTAGE

Cette démarche a été favorablement accueillie par les représentants de la CAP. Ces derniers ont exprimé leur disponibilité à poursuivre le développement de leurs investissements et à élargir leurs activités dans le domaine de la production des dispositifs médicaux.

Le secteur privé entend ainsi contribuer davantage au renforcement de la production locale et à la satisfaction des besoins du marché national. Cette dynamique devrait également favoriser une meilleure intégration industrielle et réduire progressivement le recours aux produits importés.

TRONÇON ANNABA-BOUCHEGOUF DE LA LIGNE FERROVIAIRE MINIÈRE EST

Achèvement des travaux avant fin septembre

Le ministre des Travaux publics a donné des instructions strictes aux responsables du projet au sujet de la nécessité d'intensifier les travaux et de renforcer les chantiers en moyens humains et logistiques nécessaires pour achever les travaux restants sur une partie de ce tronçon.

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a annoncé, samedi à Guelma, que le tronçon Annaba-Boucheoug (Guelma) du projet de dédoublement, de rectification et de modernisation de la ligne ferroviaire minière Est (Annaba-Tébessa), sera achevé «avant fin septembre prochain». Le ministre qui inspectait, dans le cadre d'une visite de travail, la gare ferroviaire de Boudharoua, dans la commune d'Oued Fragha, a souligné que la «bonne dynamique et le rythme accéléré imprimé aux travaux ont permis d'achever la majeure partie des travaux relatifs à la voie ferrée et aux ouvrages d'art sur ce tronçon nord s'étendant sur 54 km entre le port d'Annaba et Boucheoug via El Tarf». Sur place, le ministre des Travaux publics a donné des instructions strictes aux responsables du projet au sujet de la nécessité d'intensifier les travaux et de renforcer les chantiers en moyens humains et logistiques nécessaires pour achever les travaux restants sur une partie de ce tronçon et ce, «avant la fin du mois de septembre prochain». Le ministre a fait part de sa satisfaction quant aux travaux de réalisation de la gare de Boudharoua qui ont atteint leur phase finale, notamment en ce qui concerne l'aspect esthétique, la conception et les installations annexes, lesquelles sont en harmonie, au plan de l'architecture, avec la nature de la région, tout en permettant aux habitants de cette zone de bénéficier plus facilement, grâce à la ligne minière, du transport par voie ferrée. Lors de l'inspection des travaux de



construction de la gare de Boucheoug, située dans le tronçon nord de la ligne minière Est, M. Djellaoui a rendu hommage aux travailleurs de ce chantier qu'il a encouragés à maintenir le rythme et la qualité des travaux qui en sont désormais aux dernières finitions. M. Djellaoui a également inspecté plusieurs autres chantiers dans la commune de Medjez Sfa, plus précisément sur le tronçon central reliant Boucheoug à Dréa (Souk Ahras) sur une distance de 121 km. Il s'est notamment enquis de l'avancement des travaux de cinq

ouvrages d'art, à savoir des viaducs de longueur et de hauteur variable, situés sur le tronçon traversant le territoire de la wilaya, ainsi que des travaux de terrassement, de nivellement, d'aménagement de la voie ferrée, et autres structures hydrauliques prévues sur dans ce segment de la ligne minière. Pour rappel, la ligne ferroviaire minière Est relie les wilayas d'Annaba, d'El Tarf, de Guelma, de Souk Ahras et de Tébéssa sur un linéaire total de 422 km dont 54 Km situés sur le territoire de la wilaya de Guelma.

DJELLAOUI MULTIPLIE LES VISITES

Hier, le ministre qui était à Souk Ahras, s'est enquis de l'avancement des travaux menés dans le cadre de la ligne ferroviaire minière Est et ce, sur le tronçon de 72 km situé dans cette wilaya. Le ministre, a pris connaissance du rythme des travaux de réalisation de 17 ouvrages d'art situés le long de la ligne et reçu des explications détaillées sur les différentes techniques utilisées ainsi que sur les taux d'avancement enregistrés et les mesures prises pour accélérer le rythme des travaux. M. Djellaoui a également pris connaissance, sur le tronçon reliant Ain Sennour (Souk Ahras) à Boucheoug (Guelma), de l'avancement des travaux de construction, par l'entreprise publique Cosider, du tunnel n 4, où il a écouté un exposé technique sur les différentes étapes de la réalisation, le taux d'avancement des travaux et les ressources humaines et matérielles mobilisées. Le ministre a insisté, à cette occasion, sur la nécessité de poursuivre les travaux en intensifiant la cadence par la mobilisation des ressources humaines, matérielles et techniques disponibles, et en améliorant le rythme d'exécution tout en respectant les normes de qualité et de sécurité. M. Djellaoui devait poursuivre sa visite de travail en s'enquérant de l'avancement de plusieurs autres chantiers de cette ligne minière Est, avant de se rendre, dans l'après-midi, dans la wilaya de Tébéssa pour l'inspection d'autres tronçons de ce projet stratégique.

R. E/APS

PARTENARIATS ÉNERGÉTIQUES AVEC LE NIGER ET LA CÔTE D'IVOIRE

Adjal presse les cadres du secteur

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a donné, hier, à Alger, des instructions pour accélérer le traitement des dossiers de partenariat et de coopération avec le Niger et la Côte d'Ivoire, au service des intérêts communs et du renforcement des perspectives de coopération dans le secteur, indique un communiqué du ministère. Le ministre s'exprimait lors d'une réunion de coordination sectorielle consacrée à l'examen et au suivi de nombre de sujets et de dossiers en lien avec le partenariat et la coopération avec le Niger et la Côte d'Ivoire, dans le cadre de l'évaluation des relations de coopération et de partenariat dans le secteur de l'énergie et des énergies renouvelables et du renforcement de la dynamique de coopération bilatérale, précise le communiqué. Au cours de cette rencontre, le ministre a donné des instructions et des orientations visant à «accélérer la cadence de traitement des dossiers en cours d'examen» et à «renforcer la coordination et la concertation entre les différentes structures concernées», tout en soulignant «la nécessité d'assurer un suivi minutieux et régulier des dossiers de partenariat et de

coopération avec le Niger et la Côte d'Ivoire et d'œuvrer à la concrétisation des engagements convenus, au service des intérêts communs et du renforcement des perspectives de coopération dans le secteur de l'énergie et des énergies renouvelables». La réunion, tenue en présence de nombre de cadres centraux du ministère et de responsables du groupe Sonelgaz, a également permis de passer en revue plusieurs autres sujets, d'évoquer les échanges et concertations en cours entre les parties concernées et de s'enquérir de la progression des dossiers à l'étude, conclut le communiqué.

COOPÉRATION SUD-SUD RENFORCÉE

En juillet dernier à titre de rappel, Mourad Adjal, a examiné, par visioconférence, avec la ministre de l'Energie de la République du Niger, Amadou Haoua, les moyens d'accélérer la mise en œuvre des projets de coopération bilatérale dans le domaine de l'électricité et d'élargir le partenariat aux énergies renouvelables et à l'ingénierie énergétique, selon un communiqué du ministère. Cette réunion, qui s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Teb-



bonne, visant à renforcer la coopération avec les pays africains et à consolider le partenariat Sud-Sud, a été consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement de la mise en œuvre des conclusions des précédentes rencontres, ainsi qu'à l'examen des

progrès réalisés dans les projets de coopération, notamment ceux relatifs au soutien et au développement du secteur de l'électricité au Niger, précise le communiqué. Dans ce sillage, les deux parties ont passé en revue l'état d'avancement du projet de réalisation

d'une centrale électrique mobile fonctionnant avec deux turbines à gaz, d'une capacité totale de 40 mégawatts, en sus du projet d'électrification de la région d'Agadez et du renforcement du réseau de transport d'électricité à Agadez et à Niamey. Au terme de la réunion, les deux ministres ont réaffirmé leur engagement à poursuivre la coordination et le suivi périodique des projets communs et à accélérer leur mise en œuvre, afin de promouvoir le développement énergétique et renforcer la coopération entre l'Algérie et le Niger, conclut le communiqué. Adjal avait également présidé en juillet, une réunion consacrée au suivi de la mise en œuvre de plusieurs projets et dossiers stratégiques prioritaires du secteur, avec un accent particulier sur les dossiers de coopération et de partenariat, l'activité de transport du gaz, et le modèle national de consommation énergétique. La réunion a porté notamment sur les dossiers de coopération avec la République du Tchad et la République du Niger. C'est dire l'orientation désormais affichée des pouvoirs publics dans les relations de l'Algérie avec les pays africains.

R. E/APS

RENTÉE PROFESSIONNELLE À TOUGGOURT

Plus de 2 700 opportunités ouvertes

La diversification des filières doit permettre aux candidats de choisir des parcours correspondant davantage aux opportunités disponibles sur le marché du travail.

La wilaya de Tougourt se prépare à la nouvelle rentrée de la formation professionnelle avec l'ouverture de 2 760 nouvelles places au titre de la session d'octobre 2026. Cette nouvelle offre, répartie entre les différents centres et instituts de formation professionnelle de la wilaya, vise à répondre à une demande croissante en matière de qualification et à renforcer l'adéquation entre les profils formés et les besoins du marché de l'emploi.

Sur l'ensemble de l'offre programmée, 1 810 places sont destinées aux formations sanctionnées par un diplôme de formation professionnelle. Ces places sont réparties entre plusieurs modes de formation, offrant ainsi différentes possibilités aux candidats selon leur niveau, leur situation et leurs objectifs professionnels.

1 810 PLACES POUR LES FORMATIONS DIPLÔMANTES

La formation par apprentissage représente la part la plus importante de cette offre, avec 900 places ouvertes pour la prochaine session. Ce mode de formation permet aux bénéficiaires d'acquérir des connaissances théoriques tout en développant des compétences pratiques directement liées aux métiers préparés.

La formation résidentielle compte, pour sa part, 770 places. Elle offre aux stagiaires la possibilité de suivre leur cursus au sein des établissements de formation professionnelle, avec un programme combinant enseignements théoriques et apprentissages pratiques.

À cette offre s'ajoutent 140 places réservées aux formations dispensées sous forme de cours du soir et aux passerelles. Ces dispositifs permettent notamment de répondre aux besoins de per-



sonnes souhaitant acquérir une nouvelle qualification ou compléter leur parcours de formation tout en poursuivant leurs activités.

L'offre de la session d'octobre comprend également 950 places dédiées à la formation qualifiante. Cette formule vise à permettre aux bénéficiaires d'acquérir des compétences spécifiques et adaptées à différents besoins professionnels.

Sur ces 950 places, 155 sont réservées aux femmes au foyer. Cette offre leur permet d'accéder à des formations susceptibles de favoriser leur insertion dans le monde du travail ou de développer des activités génératrices de revenus.

Les cours du soir bénéficient également de 145 places, tandis que 175 places sont destinées aux détenus des établissements pénitentiaires. Par ailleurs, 475 places sont consacrées à d'autres formations qualifiantes proposées dans différents domaines.

Cette diversification des bénéficiaires traduit la volonté du secteur d'élargir l'accès à la formation professionnelle et de proposer des parcours adaptés à différentes catégories de la population.

DE NOUVELLES SPÉCIALITÉS INTRODUITES

La session d'octobre 2026 sera

également marquée par l'introduction de plusieurs spécialités pour la première fois dans le secteur de la formation professionnelle au niveau de la wilaya de Tougourt.

Parmi ces nouvelles formations figurent l'installation de la fibre optique, l'élevage équin, le soudage des canalisations, la mécanique et la réparation des machines agricoles, ainsi que le stylisme et le modélisme.

La spécialité du chauffage central figure également parmi les nouveaux créneaux retenus. L'introduction de ces formations vise à diversifier l'offre disponible et à accompagner l'évolution des besoins en compétences dans plusieurs secteurs d'activité.

Le choix de ces spécialités s'inscrit dans une démarche visant à rapprocher davantage la formation professionnelle des exigences du marché de l'emploi. Les secteurs liés aux nouvelles technologies, à l'agriculture, aux activités techniques et aux métiers spécialisés nécessitent en effet une main-d'œuvre disposant de compétences pratiques et adaptées aux réalités professionnelles.

MISER SUR UNE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE

À travers ces nouvelles spécialités, les responsables du secteur ambitionnent de contribuer à la

constitution d'un vivier de travailleurs qualifiés pouvant répondre aux besoins exprimés aussi bien au niveau local qu'au niveau national.

L'enjeu consiste également à offrir aux jeunes et aux différents demandeurs de formation des possibilités d'apprentissage dans des domaines présentant des perspectives d'insertion professionnelle. La diversification des filières doit ainsi permettre aux candidats de choisir des parcours correspondant davantage aux opportunités disponibles sur le marché du travail.

Les différents modes de formation proposés pour la session d'octobre permettent, de leur côté, d'élargir les possibilités d'accès à la qualification. L'apprentissage, la formation résidentielle, les cours du soir, les passerelles et les formations qualifiantes offrent des formules adaptées à des profils et des situations différents.

UNE CAMPAGNE D'INFORMATION AVANT LA RENTÉE

En prévision de la nouvelle rentrée de la formation professionnelle, les services du secteur ont programmé un important dispositif d'information au niveau des établissements de formation et dans plusieurs espaces publics de la wilaya.

Ce programme prévoit notamment l'organisation de campagnes de sensibilisation et de journées portes ouvertes consacrées au secteur. Ces initiatives ont pour objectif de présenter aux citoyens les différentes spécialités proposées ainsi que les modalités d'accès aux formations disponibles.

Les actions d'information doivent également permettre de mieux faire connaître les nouveaux créneaux introduits pour la session d'octobre et d'orienter les candidats vers les formations correspondant à leurs profils et à leurs projets professionnels.

À travers ces activités, les services concernés cherchent à toucher une large catégorie de demandeurs de formation et à encourager l'inscription dans les différentes filières proposées.

UNE OFFRE DIVERSIFIÉE POUR LA SESSION D'OCTOBRE

Avec 2 760 nouvelles places, dont 1 810 destinées aux formations diplômantes et 950 aux formations qualifiantes, la session d'octobre 2026 apporte une offre diversifiée au niveau de la wilaya de Tougourt.

La répartition des places entre les différents modes de formation, l'ouverture de nouvelles spécialités et la programmation d'actions d'information constituent les principaux axes retenus pour préparer cette nouvelle rentrée.

L'introduction de formations telles que l'installation de la fibre optique, la mécanique des machines agricoles, le soudage des canalisations, le chauffage central ou encore le stylisme et le modélisme doit permettre d'élargir progressivement la palette des qualifications proposées et de répondre aux évolutions des besoins en main-d'œuvre.

Le secteur mise ainsi sur une formation professionnelle davantage orientée vers les compétences recherchées, tout en multipliant les possibilités d'accès à la qualification pour les jeunes, les femmes au foyer, les personnes souhaitant suivre des cours du soir et les détenus des établissements pénitentiaires.

R. R

SIDI BEL-ABBES

Pose la première pierre d'un projet de périmètre d'irrigation agricole

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a procédé, samedi après-midi, dans la commune de Ras El-Ma, dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes, à la pose de la première pierre d'un projet de périmètre d'irrigation agricole couvrant une superficie de 100 hectares, qui reposera entièrement sur l'utilisation des eaux traitées provenant de la station d'épuration des eaux usées de la commune. En marge du lancement du projet, lors de la deuxième journée de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de

Sidi Bel-Abbes, le ministre a souligné l'importance de diversifier les sources d'approvisionnement en eau, ainsi que la stratégie de l'Etat visant à valoriser les ressources hydriques non conventionnelles, notamment à travers l'utilisation des eaux usées épurées pour l'irrigation. Cette démarche permet, a-t-il indiqué, de valoriser cette importante ressource hydrique et de la préserver. Dans ce cadre, M. Bouzegza a appelé à généraliser cette expérience et à inscrire la réalisation de nouvelles stations d'épuration des eaux usées dans les communes de Sfisef et Telagh, afin de soutenir les activités agricoles et industrielles, insistant sur l'importance d'une exploitation rationnelle et durable des ressources en eau. La visite du ministre a également porté sur l'inspection du barrage de Tabia, où le ministre a donné des instructions pour l'élaboration d'une

fiche technique complète en vue de la réhabilitation de cette infrastructure et de son exploitation optimale, afin de soutenir l'agriculture et de renforcer son rôle préventif contre les inondations.

MILA

Un service d'oncologie à l'hôpital de Ferdjioa

L'établissement public hospitalier (EPH) Mohamed -Medahi de Ferdjioa dans la wilaya de Mila, sera "prochainement" renforcé par un nouveau service spécialisé en oncologie, a

assuré dernièrement le directeur par intérim de la santé et de la population, Abdelhafid Louifi. Un terrain à l'intérieur de cet établissement hospitalier de 240 lits a été choisi pour accueillir ce futur service dont la réalisation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à l'amélioration de la prise en charge des cancéreux. Les procédures administratives requises sont en cours en coordination avec le ministère de tutelle pour inscrire une opération de réalisation au titre du prochain exercice 2027, a indiqué le même responsable. La wilaya de Mila compte actuellement un seul service d'oncologie opérationnel à l'EPH frères Meghlaoui du chef-lieu de wilaya assurant la chimiothérapie au profit d'un nombre important de patients, a-t-on souligné.

INTEMPÉRIES

L'Algérie renforce son dispositif préventif

Face aux risques récurrents liés aux épisodes pluvieux intenses, les autorités renforcent leur dispositif d'anticipation à travers une mobilisation accrue des collectivités locales et des services concernés. Les récentes intempéries enregistrées à Constantine viennent rappeler les enjeux liés à la préparation des infrastructures et à la rapidité des interventions sur le terrain.

Une campagne nationale préventive d'entretien et de nettoyage des réseaux d'assainissement et des ouvrages d'évacuation des eaux pluviales a été lancée dimanche à travers les différentes wilayas du pays, en prévision des perturbations météorologiques et de la prochaine saison automnale. Cette opération intervient en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, visant à renforcer les mesures préventives et à améliorer le niveau de préparation des collectivités locales face aux éventuelles intempéries. Les walis de la République assurent la supervision et le suivi des opérations sur le terrain.

NETTOYAGE DES RÉSEAUX

La campagne prévoit des opérations intensives de nettoyage, de curage et de remise en état des réseaux d'assainissement et des avaloirs. Les équipes mobilisées procèdent notamment à l'élimination des terres, des dépôts, des déchets et des différents obstacles susceptibles d'entraver l'écoulement des eaux.

Les interventions concernent également les ouvrages et les réseaux dédiés à l'évacuation des eaux pluviales. Leur nettoyage et leur entretien doivent permettre d'assurer leur bon fonctionnement et d'améliorer leurs capacités d'évacuation en cas de fortes précipitations.

Cette campagne prend une importance particulière au regard des épisodes pluvieux enregistrés récemment dans plusieurs régions du pays. La commune d'El Khroub, dans la wilaya de Constantine, a notamment été fortement touchée hier par de violentes pluies orageuses qui se sont abattues en l'espace d'une heure, provoquant d'importantes accumulations d'eau et la formation de torrents.

Plusieurs véhicules ont été emportés ou renversés, tandis que des habitations, des mosquées et des axes routiers ont été envahis par les eaux. La situation a nécessité une mobilisation rapide des services de la



Protection civile.

FORTE MOBILISATION DE LA PROTECTION CIVILE

Plusieurs unités de la Protection civile de Constantine ont été mobilisées pour effectuer des opérations de reconnaissance et d'intervention dans plusieurs secteurs d'El Khroub et des zones environnantes, notamment Bounouara, El Guerzi, la RN20 ainsi que la commune d'Ibn Badis. La montée rapide des eaux a entraîné une forte perturbation de la circulation sur plusieurs axes.

Dans la région d'Alouk, les équipes de secours sont intervenues pour dégager un jeune homme âgé de 19 ans, coincé dans la boue à la suite de la montée soudaine du niveau des eaux d'un oued. Il a été secouru par les éléments de la Protection civile.

Au quartier Massinissa, zone B, une autre intervention a permis de porter assistance à une personne encerclée par les eaux à l'intérieur de son véhicule. Elle a été évacuée saine et sauve.

La situation a également été particuliè-

rement préoccupante au quartier des 250-Logements, où d'importantes quantités d'eau se sont infiltrées dans les rez-de-chaussée des immeubles. Les secours ont procédé à l'évacuation d'un homme âgé et de quatre membres d'une même famille vers un lieu sécurisé.

Les interventions se sont poursuivies dans la région d'El Guerzi, relevant de la commune d'Ouled Rahmoun, où la montée des eaux a affecté la RN3. Les équipes de la Protection civile ont procédé à des opérations de drainage afin de sécuriser l'axe et de rétablir progressivement la circulation.

À Bounouara, cinq habitations individuelles ont été touchées par les infiltrations d'eau. Des opérations de pompage ont été engagées afin de limiter les dégâts et de préserver les biens des habitants.

Sur la RN20, à proximité de la station-service Petro Baraka, des opérations de drainage ont également été menées. Les secours sont intervenus au niveau de la mosquée Al-Khalil et du siège d'Algérie Télécom, situé dans le quartier des 1 600-Logements, pour évacuer les eaux accumu-

lées.

Les équipes de la Protection civile ont également sécurisé et dégagé une voiture de tourisme qui s'était renversée en bordure de la chaussée, au niveau de l'échangeur situé à proximité de la gare routière d'El Khroub.

Ces interventions illustrent l'importance du traitement des points noirs identifiés dans les différentes wilayas. Les insuffisances constatées font l'objet d'opérations destinées à rétablir les conditions normales de fonctionnement des réseaux et à réduire les risques liés à l'accumulation des eaux.

Les opérations de maintenance préventive sont ainsi intensifiées afin d'améliorer la fluidité de l'évacuation et de renforcer le niveau de préparation des infrastructures avant l'arrivée des épisodes pluvieux.

La campagne repose sur une approche préventive combinant la préparation des infrastructures, les interventions de terrain et un suivi régulier de leur état. Les différents services et établissements concernés sont appelés à coordonner leurs actions afin d'assurer une prise en charge rapide des insuffisances relevées.

UN SUIVI RENFORCÉ SUR LE TERRAIN

Le suivi de proximité assuré par les walis doit permettre d'accompagner l'avancement des opérations dans les différentes régions et de veiller à la disponibilité des moyens nécessaires à l'entretien des réseaux d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales.

L'objectif est de renforcer la capacité des réseaux à faire face aux perturbations météorologiques, tout en contribuant à la protection des citoyens et des biens contre les risques liés aux fortes précipitations. Les opérations de pompage, de drainage et de reconnaissance engagées à El Khroub montrent, sur le terrain, l'ampleur des moyens nécessaires pour faire face aux conséquences de pluies intenses et l'importance d'une intervention préventive avant la survenue des intempéries.

R.S

PROTECTION CIVILE

23 incendies enregistrés durant les dernières 24 heures maîtrisés

La Protection civile a enregistré 23 incendies touchant la végétation, les cultures agricoles, les palmeraies et les bottes de foin au cours des dernières 24 heures, selon un bilan communiqué par la Direction générale de la Protection civile (DGPC). Selon la même source, l'ensemble des incendies signalés ont été maîtrisés par les équipes de la Protection civile. Ainsi, les 23 incendies recensés durant cette période ont été totalement éteints, tandis qu'aucun feu ne demeurait en cours au moment de l'établissement du bilan à 7h00 du matin. La DGPC n'a, par ailleurs, signalé aucun incendie particulièrement important parmi les interventions enregistrées durant ces dernières 24 heures. Ce bilan intervient alors que la Protection civile maintient son dispositif de surveillance et d'intervention face au risque d'incendies affectant notamment les espaces végétaux et les zones agricoles durant la période estivale. La DGPC rappelle régulièrement l'importance du respect des mesures préventives afin de limiter les risques de départ et de propagation des feux, particulièrement dans les zones agricoles et les espaces exposés.

RATIONALISATION DE L'ÉNERGIE

Une deuxième phase pour mobiliser les jeunes

Le ministère de la Jeunesse organise, les 16, 17 et 18 août, en coordination avec le ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, la deuxième phase de la campagne nationale de sensibilisation à la rationalisation de la consommation d'énergie, notamment électrique.

Cette opération se déroule à travers différents établissements de jeunes ainsi que les centres de vacances et de loisirs.

Placée sous le slogan «Rationaliser notre énergie, c'est garantir notre avenir», cette deuxième phase fait suite au bilan jugé positif de la première étape, organisée en juillet dernier. Le ministère met notamment en avant la participation des enfants et des jeunes aux différentes activités de sensibilisation ainsi que leur adhésion aux messages de la campagne.

Le ministère de la Jeunesse souligne l'importance d'associer les jeunes aux actions destinées à promouvoir une consommation plus responsable de l'énergie.

La campagne vise ainsi à renforcer, auprès des enfants et des jeunes, les com-

portements permettant d'éviter le gaspillage et de mieux maîtriser la consommation énergétique au quotidien.

Les activités organisées dans les établissements de jeunes et les centres de vacances et de loisirs sont destinées à faire de la rationalisation de la consommation d'énergie une pratique durable. Cette démarche repose sur une mobilisation collective autour de la préservation des ressources et de leur utilisation responsable au profit des générations futures.

FAIRE DE LA RATIONALISATION UNE CULTURE

Selon le ministère, cette initiative s'inscrit dans une vision visant à «ancrer un mode de vie durable et un comportement responsable en matière de rationalisation de la consommation d'énergie». L'objectif est notamment de transformer les bonnes pratiques en une véritable culture auprès des jeunes générations.

La campagne s'inscrit également dans le cadre d'un programme de partenariat associant différents secteurs et orga-

nismes. Son volet consacré aux enfants et aux jeunes vise à renforcer la culture de la rationalisation de la consommation d'énergie et à favoriser l'adoption de comportements responsables.

FACE À LA HAUSSE DE LA DEMANDE ÉLECTRIQUE

L'organisation de cette campagne intervient en application des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, concernant l'importance de la prospective et de la rationalisation de la consommation énergétique.

Elle accompagne également la démarche du gouvernement visant à maîtriser la consommation d'énergie, notamment électrique, dans un contexte marqué par une demande record sur le réseau national.

À travers cette deuxième phase, les deux départements ministériels entendent poursuivre les efforts de sensibilisation engagés en juillet et renforcer la participation des enfants et des jeunes aux actions consacrées à la maîtrise de la consommation énergétique.

CESSEZ-LE-FEU À GHAZA

Le Hamas engage de nouvelles discussions au Caire

Le Caire accueille une nouvelle séquence de concertations autour du dossier palestinien, sur fond de tensions persistantes et d'incertitudes quant à la poursuite de l'accalmie dans l'enclave.

Une délégation de haut niveau du mouvement Hamas a entamé hier au Caire des discussions avec des responsables égyptiens, dans le cadre des efforts visant à consolider l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Ghaza et à assurer le suivi de sa mise en œuvre. Conduite par le chef du bureau politique du mouvement, Khalil al-Hayya, la délégation s'est entretenue avec le chef des services de renseignement général égyptiens, le général Hassan Rachad.

Ces discussions interviennent alors que les efforts diplomatiques se poursuivent autour de la situation dans la bande de Ghaza et de l'application des engagements pris dans le cadre de l'accord. Selon le porte-parole du Hamas, Hazem Qassem, les rencontres organisées en Égypte s'inscrivent dans le prolongement des contacts avec les médiateurs et visent à examiner les derniers développements dans le territoire palestinien. Le responsable a indiqué que le mouvement entendait également informer les médiateurs des violations qu'il attribue à l'entité sioniste et œuvrer, à travers ces contacts, à garantir le respect des dispositions prévues par la feuille de route. Le Hamas cherche notamment à empêcher toute remise en cause des engagements convenus ou l'imposition de nouvelles réalités sur le terrain qui seraient contraires aux termes de l'accord.

SUIVI DE L'ACCORD ET PROCHAINES ÉTAPES

D'après une source au sein du Hamas citée par l'agence de presse Shihab, la rencontre avec les responsables égyptiens



porte sur plusieurs dossiers liés à la question palestinienne. Au premier plan figurent les efforts destinés à consolider l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Ghaza, le suivi des développements liés à son application ainsi que les préparatifs de la prochaine phase.

Le Hamas affirme vouloir poursuivre ses démarches politiques et diplomatiques auprès des médiateurs afin de consolider l'accord et d'assurer le respect de ses différentes clauses. Le mouvement considère ces contacts comme un moyen de prévenir toute tentative d'entraver le processus ou de modifier les engagements déjà convenus.

Cette démarche intervient dans un contexte où la médiation égyptienne occupe une place importante dans les efforts visant à maintenir le cessez-le-feu et à rapprocher les positions des parties concernées. Le Caire assure également le suivi de plusieurs dossiers liés à la situation humanitaire et politique dans la bande de Ghaza.

UNE DÉLÉGATION COMPOSÉE DE PLUSIEURS RESPONSABLES

La délégation du Hamas conduite par Khalil al-Hayya comprend plusieurs hauts responsables du mouvement. Elle compte notamment Mohamed Darwich, président du Conseil de la Choura, Khaled Mechaal,

responsable du mouvement à l'étranger, Zaher Jabarine, responsable du Hamas en Cisjordanie, ainsi que Bassem Naïm, chargé des relations arabes et islamiques.

La composition de cette délégation témoigne de l'importance accordée aux discussions avec les autorités égyptiennes, alors que les contacts diplomatiques se poursuivent autour de la mise en œuvre de l'accord et de l'avenir de la bande de Ghaza.

PREMIÈRE VISITE DE KHALIL AL-HAYYA EN ÉGYPTES

Cette visite revêt également une dimension particulière pour Khalil al-Hayya. Il s'agit en effet de son premier déplacement en Égypte depuis son accession à la tête du bureau politique du Hamas.

Le déplacement intervient alors que les efforts politiques et diplomatiques se poursuivent pour consolider l'accord de cessez-le-feu et faire avancer les discussions relatives à la prochaine étape. Pour Le Caire, qui joue un rôle majeur dans la médiation sur le dossier palestinien, les consultations avec les différentes parties constituent un élément essentiel du processus visant à préserver l'accord et à éviter une nouvelle escalade dans la bande de Ghaza.

Les discussions engagées au Caire devraient ainsi permettre de faire le point sur les développements récents, d'examiner les mécanismes de suivi de l'accord et d'aborder les questions liées à sa poursuite. Le Hamas entend, pour sa part, maintenir ses contacts avec les médiateurs afin de garantir le respect des engagements et de préserver le cadre convenu pour la prochaine phase. **R.I/agences**

SOUDAN

Al-Burhan ouvre la voie à un dialogue national inclusif

Le président du Conseil de souveraineté de transition et chef de l'armée soudanaise, Abdel Fattah al-Burhan, a annoncé son accord pour le lancement d'un dialogue soudanais inclusif à l'intérieur du pays, avec la participation des forces politiques et civiles. Cette initiative intervient alors que le conflit armé entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) se poursuit et que les efforts politiques peinent à ouvrir la voie à un règlement durable.

Abdel Fattah al-Burhan s'est engagé à garantir les conditions nécessaires à la tenue de ce dialogue, en mettant en avant des garanties juridiques, politiques et sécuritaires ainsi que la protection des participants. Il a également assuré que les autorités ne chercheraient pas à intervenir dans l'organisation des discussions, ni à imposer les participants, l'ordre du jour ou les résultats du processus.

DES GARANTIES POUR LES PARTICIPANTS

Dans le cadre de cette proposition, les participants au dialogue devraient bénéficier d'une immunité temporaire permettant de suspendre les procédures judi-

ciaires engagées à leur rencontre avant leur participation. Une immunité permanente serait également accordée pour les opinions et positions exprimées au cours des séances.

À travers ces garanties, les promoteurs de l'initiative souhaitent créer un espace permettant aux différentes composantes politiques et civiles soudanaises de prendre part aux discussions sans craindre d'éventuelles poursuites liées à leurs prises de position.

La proposition reste toutefois confrontée à un obstacle majeur : la poursuite des hostilités entre l'armée dirigée par Al-Burhan et les FSR commandées par le général Mohamed Hamdan Daglo, dit Hemetti.

LE SORT DES FORCES DE SOUTIEN RAPIDE

Al-Burhan a clairement exclu la possibilité d'un accord de paix qui permettrait aux FSR, à leur chef et à leurs soutiens de revenir au pouvoir. Il a posé comme condition le dépôt des armes et le regroupement des combattants dans des zones déterminées.

Le chef de l'armée soudanaise a, dans le même temps, réaffirmé sa détermination à poursuivre les opérations militaires jusqu'à la



défaite des Forces de soutien rapide. Cette position risque de compliquer les efforts visant à instaurer un dialogue politique alors que les deux camps restent profondément opposés sur les modalités d'un éventuel règlement.

La question du statut des FSR et de leur rôle futur dans la vie politique et sécuritaire du pays demeure ainsi au cœur du conflit. Pour l'armée soudanaise, tout processus politique doit être précédé par la neutralisation de la force militaire de son adversaire.

DES RÉACTIONS POLITIQUES CONTRASTÉES

L'initiative d'Al-Burhan a reçu un accueil favorable de la part de la «Coalition démocratique», qui a appelé à privilégier un processus

politique exclusivement soudanais. Cette formation estime que la recherche d'une solution doit être portée par les acteurs nationaux et s'appuyer sur un dialogue entre les différentes composantes de la société.

La réaction de l'alliance «Somoud», dirigée par l'ancien Premier ministre Abdallah Hamdok, est en revanche beaucoup plus réservée. Le mouvement a refusé de participer à un dialogue organisé alors que les combats se poursuivent, dénonçant l'idée de négociations qui se dérouleraient «sous le fracas des canons».

Cette divergence illustre la difficulté de parvenir à un consensus autour du processus politique. Si certaines forces considèrent le dialogue comme une étape néces-

saire pour sortir de la crise, d'autres estiment que la priorité doit être donnée à l'arrêt des combats avant toute négociation politique.

UN PROCESSUS CONFRONTÉ À DE LOURDS DÉFIS

La proposition intervient dans un contexte où la guerre continue de fragiliser les institutions soudanaises et d'aggraver les divisions politiques. La réussite d'un dialogue national dépendra notamment de la capacité des protagonistes à établir un cadre accepté par les différentes forces civiles et politiques.

L'engagement de garanties pour les participants constitue un élément destiné à favoriser leur implication. Toutefois, le maintien des opérations militaires et l'exclusion des FSR du futur pouvoir, tant qu'elles n'auront pas déposé les armes, constituent des points de tension majeurs.

La question reste donc de savoir si cette initiative pourra ouvrir un espace de négociation suffisamment large pour réunir les différentes composantes soudanaises ou si la poursuite des combats continuera de repousser toute perspective de règlement politique.

●MERCATO :
CHELSEA MET LA BARRE HAUTE POUR NICOLAS JACKSON

Chelsea aurait fixé le prix de départ de Nicolas Jackson à 60 millions de livres sterling, soit environ 69 millions d'euros. Une exigence financière



qui complique pour l'instant les discussions avec les clubs intéressés par l'attaquant sénégalais. Parmi les prétendants, Aston Villa aurait notamment envisagé dans un premier temps la possibilité d'un prêt. Le montant réclamé par Chelsea refroidirait toutefois les ardeurs du club anglais, qui devrait désormais revoir sa position s'il souhaite réellement boucler l'arrivée de l'ancien joueur de Villarreal. Du côté de Chelsea, l'idée d'un départ de Nicolas Jackson semble néanmoins prendre de l'ampleur. Le club londonien dispose désormais de nombreuses solutions offensives, notamment avec l'arrivée de Danny Welbeck en provenance de Brighton et l'importance prise par João Pedro dans les plans de Xabi Alonso. Pour le joueur, un départ pourrait également représenter une opportunité de retrouver davantage de régularité et un rôle plus clairement défini. Son temps de jeu risque en effet d'être limité si la concurrence reste aussi importante à Stamford Bridge.

●BAYERN MUNICH :
TROIS BLESSÉS FACE À LEIPZIG, INQUIÉTUDE AVANT LA SUPERCOUPE

Le Bayern Munich a remporté son match amical face au RB Leipzig (3-1), avant-hier, mais cette victoire a été ternie par trois sorties sur blessure à seulement une semaine de la Supercoupe d'Allemagne contre le Borussia Dortmund. Cette triple alerte vient donc assombrir la préparation du Bayern, qui reste toutefois sur une troisième victoire consécutive. Les hommes de Vincent Kompany auront encore un dernier rendez-vous amical face à Heidenheim, le 18 août, avant d'attaquer leur premier match officiel de la saison contre le Borussia Dortmund.

●OFFICIEL :
DJED SPENCE QUITTE TOTTENHAM ET REJOINT L'INTER MILAN



L'Inter Milan tient un nouveau renfort de poids. Le champion d'Italie a officiellement annoncé l'arrivée du latéral international anglais Djed Spence, en provenance de Tottenham. Âgé de 26 ans, Spence s'est engagé pour les cinq prochaines saisons avec les Nerazzurri. Selon la BBC, l'opération devrait rapporter environ 30 millions d'euros à Tottenham, soit près de 25,6 millions de livres sterling. L'Anglais devient ainsi le deuxième joueur anglais à rejoindre l'Inter durant ce mercato estival, après John Stones, arrivé libre à San Siro à l'issue de son contrat avec Manchester City.

APRÈS SON TRANSFERT AU PSG
Ferran Torres a fait ses adieux au Barça

Après quatre ans et demi passés sous les couleurs du FC Barcelone, Ferran Torres a officiellement tourné la page catalane. L'attaquant espagnol va poursuivre sa carrière au Paris Saint-Germain, qui a déboursé 50 millions d'euros pour s'attacher ses services.

Avant de rejoindre la capitale française, Torres a tenu à adresser un message d'adieu particulièrement émouvant aux supporters barcelonais sur ses réseaux sociaux. L'international espagnol a exprimé toute sa grati-

tude envers le club, expliquant que porter le maillot du Barça et défendre ses couleurs avait représenté un immense honneur.

Arrivé en janvier 2022 en provenance de Manchester City, Ferran Torres aura connu quatre saisons et demie au Camp Nou. Au fil des années, il s'est progressivement imposé comme un élément important de l'effectif catalan, tout en poursuivant sa progression sur les plans sportif et personnel.

Dans son message, le désormais ex-Barcelonais a également rendu hommage aux personnes rencontrées durant son aventure catalane. Il a assuré quitter le club en laissant derrière lui de nombreux amis, aussi bien sur le terrain qu'en dehors, ainsi que des personnes ayant contribué à son évolution et à celle de ses coéquipiers.



FC BARCELONE :
UNE TROISIÈME OFFRE DE 70 MILLIONS D'EUROS POUR RODRI



Le FC Barcelone accélère dans le dossier Rodri. Après deux propositions refusées par Manchester City, le club catalan aurait transmis une troisième offre pour tenter de convaincre les dirigeants anglais de libérer leur milieu de terrain.

Selon Marca, cette nouvelle proposition pourrait atteindre 70 millions d'euros, bonus compris, soit une somme nettement plus proche des exigences de Manchester City. Les deux premières offres barcelonaises, estimées respectivement à 50 puis 60 millions d'euros, n'avaient pas convaincu les Skyblues.

Manchester City serait

désormais davantage disposé à discuter, même si aucun accord définitif n'a encore été trouvé. Les négociations entre les deux clubs, entamées il y a près de deux semaines, semblent toutefois entrer dans une phase décisive.

D'après des sources proches du dossier, les deux parties seraient optimistes quant à la possibilité de parvenir à un accord. Celui-ci ne devrait néanmoins pas être conclu immédiatement.

RETOUR DE CANELO ?

D'autre part, retourné à Al Hilal cet été après un prêt de six mois au FC Barcelone, João Cancelo (32 ans) se

rapproche d'un retour en Catalogne. Selon le journaliste Fabrizio Romano et Marca, il ne fait presque aucun doute que le polyvalent latéral, capable d'évoluer à droite comme à gauche, portera le maillot blaugrana cette saison. Reste à savoir la forme que prendra ce transfert, qui devrait être officialisé la semaine prochaine. En Arabie Saoudite, il se murmure que l'international portugais pourrait tout simplement être libéré de sa dernière année de contrat. Tandis qu'en Espagne, une indemnité comprise entre 10 et 15 millions d'euros est évoquée.

●COUPE INTERCONTINENTALE 2026
LE PSG DANS L'ATTENTE DE LA PROGRAMMATION



À peine sacré en Supercoupe d'Europe, le Paris Saint-Germain doit déjà penser à une nouvelle échéance internationale. Le club parisien disputera en fin d'année la Coupe Intercontinentale de la FIFA, mais l'organisation de cette compétition reste encore particulièrement floue. Le PSG, vainqueur de la Ligue des champions en mai dernier après son succès contre Arsenal à Budapest, est directement qualifié pour la finale. Le champion d'Europe attend donc de connaître l'équipe qui tentera de lui disputer le titre mondial.

Pour l'instant, une partie du tableau est déjà connue. Le 26 août, Al-Ahli, champion d'Asie, affrontera Auckland, représentant de l'Océanie. Le vainqueur retrouvera ensuite les Mamelodi Sundowns, champions d'Afrique. Dans l'autre partie du tableau, Toluca, vainqueur de la Ligue des champions de la Concacaf, attend le champion de la Copa Libertadores. Le vainqueur poursuivra ensuite

son parcours dans la Challenger Cup, avec l'objectif de décrocher son billet pour la finale face au PSG. À cette incertitude logistique s'ajoute un contexte institutionnel tendu entre la FIFA et l'UEFA. L'instance européenne s'était vivement opposée au projet FIFA Forward Enterprise et avait même menacé de boycotter certaines compétitions de la FIFA avant l'abandon du projet à la fin du mois de juillet. Cette situation concerne directement le PSG, puisque le club représente l'UEFA dans cette compétition. Son président, Nasser Al-Khelaifi, occupe par ailleurs une position importante au sein des instances du football européen. Le PSG sait donc qu'il disputera la finale, mais il ne sait toujours ni quand ni où. Une situation pour le moins inhabituelle pour un rendez-vous mondial qui doit normalement constituer l'un des grands événements de la fin d'année.

CAN-2026 FÉMININE

L'Algérie arrache la médaille de bronze

La Coupe d'Afrique des Nations féminine 2026 s'est achevée sur une très belle note pour l'équipe nationale algérienne. Avant-hier soir à Rabat, les Vertes ont décroché la troisième place de la compétition en venant à bout du Maroc, pays hôte, au terme d'une séance de tirs au but haletante (3-2), après un score de parité (1-1).

Cette performance vient couronner un parcours exceptionnel, déjà marqué par une qualification historique pour la Coupe du Monde 2027 au Brésil. Face à des Marocaines portées par leur public, les Algériennes ont concédé l'ouverture du score à la 37e minute. Menées à la pause, les joueuses algériennes ont toutefois affiché une remarquable force de caractère au retour des vestiaires. À force de pousser, elles ont fini par être récompensées à la 83e minute grâce à Lina Boussaha, qui a permis aux Vertes de revenir à hauteur. L'attaquante algérienne a d'ailleurs été désignée meilleure joueuse de la rencontre. Le derby maghrébin a également été marqué par plusieurs moments de



tension, notamment autour de l'arbitrage. Les Algériennes ont contesté la rudesse de certaines interventions adverses ainsi que

l'absence de recours à la VAR sur plusieurs actions litigieuses. La tension est montée d'un cran dans le temps additionnel, à la

90e+7 minute, lorsque le Maroc a obtenu un penalty très contesté. Heureusement pour l'Algérie, la tentative marocaine n'a pas trouvé le chemin des filets, envoyant les deux sélections vers la séance de tirs au but. Dans cet exercice décisif, Chloé N'Gazi s'est transformée en héroïne. La gardienne algérienne a repoussé deux tentatives marocaines avec brio, tandis que le dernier tir adverse a terminé sa course sur la barre transversale. Grâce à cette victoire 3-2 aux tirs au but, l'Algérie monte ainsi sur la troisième marche du podium continental. Un résultat historique qui récompense une sélection féminine en pleine progression et qui poursuivra son aventure l'année prochaine au Brésil, à l'occasion de la Coupe du Monde 2027.

AMICAL :

Ibrahim Maza buteur face à Newcastle

Déjà buteur pour son retour avec Leverkusen, Ibrahim Maza a récidivé face à Newcastle d'une frappe surpuissante du pied gauche, confirmant son statut désormais central dans le nouveau projet allemand. Titulaire face à Newcastle, Ibrahim Maza a encore frappé avec le Bayer Leverkusen. L'international algérien de 20 ans, revenu du Mondial 2026 en confiance, a ouvert le score dès la sixième minute, confirmant son excellente préparation estivale. Le numéro 30 a réceptionné le ballon du pied droit avant d'enchaîner un contrôle orienté vers son pied gauche. Sans laisser le temps à la défense de réagir, il a déclenché une frappe surpuissante qui n'a laissé aucune chance au gardien des Magpies. Après une Coupe du monde 2026 encourageante avec l'Algérie, le milieu offensif affiche donc déjà ses ambitions en club. Et avec deux buts en autant de titularisations dans cette préparation, Ibrahim Maza semble avoir parfaitement lancé sa nouvelle saison.

ALORS QUE LES ÉLIMINATOIRES DE LA CAN 2027 SONT POUR BIENTÔT

La FAF peine à choisir le sélectionneur idéal

À l'approche du début des éliminatoires de la CAN 2027, la Fédération algérienne de football (FAF) doit désormais accélérer ses démarches afin de trouver un nouveau sélectionneur pour l'équipe nationale.

Avec les prochaines échéances qui se profilent, la nomination d'un nouveau coach devient une priorité pour permettre aux Verts d'entamer cette nouvelle campagne dans les meilleures conditions. D'ailleurs, la

Fédération algérienne de football se retrouve face à une urgence de taille : désigner le nouveau sélectionneur de l'équipe nationale. Pourtant, malgré les différentes pistes étudiées ces dernières semaines, le président de la FAF, Walid Sadi, et les membres du Collège technique national semblent toujours peiner à arrêter leur choix. Plusieurs profils ont été évoqués pour prendre les commandes des Verts, avec notamment des

techniciens étrangers expérimentés. Si certains candidats ont suscité davantage d'intérêt que d'autres, aucun consensus définitif ne semble encore se dégager au sein de la FAF. Cette hésitation commence à devenir préoccupante, alors que le calendrier international se rapproche et que le futur sélectionneur aura besoin de temps pour préparer son groupe, établir ses principes de jeu et prendre connaissance des joueurs sus-

ceptibles de composer sa prochaine liste. Walid Sadi et le Collège technique national devront donc rapidement trancher. Car au-delà du prestige du futur sélectionneur, c'est surtout le timing de sa nomination qui devient déterminant. L'Algérie ne peut se permettre d'aborder les éliminatoires de la CAN 2027 dans l'incertitude, avec une sélection qui doit déjà préparer une nouvelle étape de son histoire.

Rafik G.

MERCATO

La Juventus s'intéresse à Rayan Aït-Nouri

Rayan Aït-Nouri continue de susciter l'intérêt sur le marché des transferts. Après une préparation estivale particulièrement convaincante avec Manchester City, le latéral gauche international algérien figurerait désormais sur les tablettes d'un grand nom du football italien.

Selon La Gazzetta dello Sport, la Juventus aurait inscrit le nom d'Aït-Nouri sur sa liste de joueurs

susceptibles de renforcer son couloir gauche. Le club turinois étudierait également la piste menant à l'Espagnol Álvaro Carreras.

La Juventus chercherait avant tout une solution capable de concurrencer Andrea Cambiaso sur le côté gauche. Toutefois, un transfert de Rayan Aït-Nouri paraît particulièrement compliqué à envisager. Manchester City avait investi près de 37 millions

d'euros pour recruter l'Algérien à Wolverhampton à l'été 2025 et lui avait fait signer un contrat courant jusqu'en juin 2030. Le club mancunien n'aurait aucune raison particulière de se séparer de son défenseur, qui conserve une place importante dans les plans de son entraîneur. Le latéral algérien s'est en revanche particulièrement distingué durant la préparation mancunienne. Depuis son

retour de la Coupe du monde 2026, Aït-Nouri affiche une belle forme sous les ordres d'Enzo Maresca. Titulaire face à la sélection des meilleurs joueurs de K League, il avait ouvert le score lors de la victoire de City (3-1), inscrivant ainsi son premier but sous les couleurs mancuniennes.

Quelques jours plus tard, il a récidivé contre l'Atlético de Madrid. Entré en cours de ren-

contre, l'international algérien avait inscrit le troisième but de son équipe dans un nouveau succès 3-1. Avec deux buts en préparation, Aït-Nouri a donc parfaitement lancé sa saison et envoyé un signal fort à la concurrence. Pour la Juventus, il représente une piste séduisante, mais tout porte à croire que Manchester City entend conserver son défenseur de 25 ans.

PRÉPARATION :

Le MCA s'incline face à Al-Sadd (2-0)

Le MC Alger s'est incliné 2-0 face à Al-Sadd, avant-hier à Doha, dans le cadre de l'« Al-Ahrrar Cup », pour son dernier match de préparation avant la reprise de la Ligue 1. Les deux buts qataris ont été inscrits par Abdurisag à la 54e minute et Al-Haydoos à la 74e. Le MCA avait pourtant regagné les vestiaires sur un score nul et vierge. C'est la deuxième défaite du MCA durant sa préparation estivale, après celle concédée face à Al-Shabab Riyadh (3-1), avec entre-temps un nul contre Mamelodi Sundowns et une victoire face à Al-Hilal.

R G.

MONDIAL 2026 DE VOLLEYBALL U17 (GARÇONS) :

L'Algérie évoluera dans la poule E

La sélection algérienne masculine de volleyball des moins de 17 ans (U17) a été versée dans la poule E du Championnat du monde de la catégorie, prévu du 19 au 29 août à Doha (Qatar), à l'issue du nouveau tirage au sort effectué avant-hier, intervenu après le retrait de quatre sélections. Initialement prévu avec 24 équipes, le tournoi mondial se déroulera finalement avec 20 sélections réparties en cinq poules de quatre équipes, à la suite du retrait des Etats-Unis, du Japon, de la République tchèque et de Porto Rico. La Fédération internationale de volley-ball (FIVB) n'a pas communiqué officiellement les raisons de ces retraits.

L'Algérie, qui figurait dans la poule C lors du premier tirage effectué en mars dernier, aux côtés de l'Argentine, de Porto Rico et du Pakistan, évoluera finalement dans la poule E avec

l'Iran, la Chine Taipei et le Pakistan.

Dans la nouvelle configuration, la poule A est composée du Qatar, pays hôte, de la Tunisie, de la France et du Venezuela.

La poule B regroupe l'Italie (tenante), Cuba, l'Inde et la Roumanie, alors que la poule C est constituée de l'Argentine, du Brésil, du Mexique et de la Pologne. La poule D comprend l'Espagne, l'Egypte, la Bulgarie et la Turquie.

Selon la formule de compétition, chaque équipe disputera trois rencontres lors du tour préliminaire. Les 16 premières équipes au classement général combiné accéderont aux huitièmes de finale, tandis que les quatre dernières seront éliminées. La phase à élimination directe se poursuivra avec les quarts de finale et les demi-finales, avant les rencontres pour les médailles de bronze et d'or.

La sélection algérienne prépare actuellement ce rendez-vous mondial à travers sa participation à la deuxième édition du Championnat arabe U17, qui se déroule du 7 au 17 août à Bahreïn. Cette compétition constitue la dernière étape de préparation du Six national avant le Mondial de Doha, avec l'objectif de permettre aux jeunes volleyeurs algériens d'acquérir davantage d'expérience et de rythme compétitif avant leur entrée en lice sur la scène mondiale.

Composition des poules :

Poule A : Qatar, Tunisie, France, Venezuela
Poule B : Italie, Cuba, Inde, Roumanie
Poule C : Argentine, Brésil, Mexique, Pologne
Poule D : Espagne, Egypte, Bulgarie, Turquie
Poule E : Iran, Chine Taipei, Pakistan, Algérie.

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											

Horizontalement
1- Excessive. 2- Redis sommairement.
3- Il cherche à surpasser le meilleur - Comme des cheveux désordonnés. 4- Chemise de crin - Ignorance. 5- Se brûla les ailes - N'est pas juif. 6- Vieille note - Démonstratif. 7- Choisir - Sans capacité. 8- Fut envoyée paître - Faisais semblant. 9- Reçoit un boulin - Fait partie de la roue - Bienvenu. 10- A payer - Axes.

Verticalement
1- Prévoyance pour éviter un mal. 2- Il fut sans famille - Beaucoup. 3- œil-de-bœufs - Cube renversé. 4- Voisins des abeilles. 5- Vomitif - Le propre de l'homme. 6- Préfixe - Unité de travail - Possessif. 7- Fin de messe - Rend gris tous les chats. 8- Dialecte indien - Le fond de certaines choses. 9- Arbre de Madagascar. 10- Dos de la feuille - Epaissie. 11- Torchées.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Candidature Candiddature Canddidature Candidature	Cientifique Sciantifique Scientifique Scientiffique
Sollicite Solicite Saullicite Sollissite	Strategique Strattégique Stratégique Stratégik

Les mots fléchés

ÉCLAT IL SOUFFLE AU SUD	TAPA GELÉE	ENDORS AVANT L'OPÉRATION COUTUMES	A FAIT QUELQUE CHOSE (A)	APRÈS TU ARME À FLÈCHES	POSSÈDENT SQUELET- TIQUE	MISE EN TERRE
REPLACER SUR SON SIÈGE ÉTENDUES D'EAU SALÉE	PÂTE DE VITRIER AMOUREU- SES	APPRIIS COUPAS DU BOIS	SIGNES DU GRADE SUR L'UNIFORME ENTENDUES	PEUT ÊTRE ISOLÉ CURRICULUM VITAE	PETITE SOCIÉTÉ ÉCRASÉ	VIEUX TRANSPORT
LÉSIONS FIS LE BRAVE	TIGNASSE LES QUATRE SAISONS	IMPOSA PERSÉVÉ- RER	TRÈS COURTS	AVANT MI	À MOI DÉCORTI- QUER	ACCÉPTE
IDEM TRÈS ABIMÉE	RÉGIONS DE RUSSIE GROSSEUR	VA SANS BUT DÉCORÉE	DÉLICA- TESSE TE TROUVES	CHEMIN TOUT TRACÉ IMPARTIAUX	MOYEN DE TRANSPORT CALE	FACILE
COMPACTS	DROIT DE PRIORITÉ DIFFUSÉE SUR LES ONDES	METS EN PLACE BLAGUE	ABATTUE MORCEAU DE PORC	POUR LUI ALLONGE	AFFLUENT DU RHÔNE	PARADIS
ELLE INSPIRE LE POÈTE BASSE	LE FACTEUR LES DISTRIBUE AVANT TU	GRAND VASE DE GRÈS RÈGLE	DOMAINE DE SATAN	CUBE DE JOUEUR APRÈS MI		
BONDIR NOTRE PLANÈTE	BOSSE SUR LA ROUTE					

BIFFE-TOUT

EN 7 LETTRES :
Géologue et vulcanologue célèbre

AMBIDEXTRE	GÉANTE	RODAGE
ANÉMOMÈTRE	GERMINALE	SECRÉTAIRE
ARABE	HALLALI	SÉDATIF
ATROPHIE	HUMOUR	SIÈCLE
CERTAIN	JACINTHE	SOIERIE
COIN	KARACHI	TRAHISON
COMME	LOYER	TRANSCRIRE
COMPLICITÉ	MAGNIFIQUE	TRÉPAS
DÉVOILÉ	MARMITON	TRIOMPHE
DILUER	MENSUELLE	TUTEUR
DONATAIRE	MICROFLORE	USTENSILE
ECLAIR	MINERAI	VALSEUSE
ELECTRON	MONGOLIE	VIVIPARITÉ
ENGLOBER	MONOSTYLE	VOYOU
FOURMI	MUSELIÈRE	VULGAIRE
FUSIFORME	NEIGE	ZIZANIE
GAUFRE	NÉOPLASME	
GAZELLE	PAPOTAGE	

E	D	O	N	A	T	A	I	R	E	E	R	E	I	L	E	S	U	M	T
R	M	E	N	G	L	O	B	E	R	N	O	T	I	M	R	A	M	N	R
O	E	E	M	I	N	E	R	A	I	F	I	T	A	D	E	S	E	E	A
L	N	I	Z	I	V	E	E	R	V	T	R	E	E	E	T	G	H	O	N
F	S	H	O	I	B	O	U	T	R	U	T	O	L	M	A	A	T	P	S
O	U	C	F	A	Z	E	Y	A	I	I	L	I	D	Z	M	R	N	L	C
R	E	R	R	O	T	A	H	O	C	R	O	G	E	A	I	O	I	A	R
C	L	A	M	U	U	I	N	I	U	V	A	L	A	A	G	A	C	S	I
I	L	N	T	A	S	R	L	I	E	Z	L	P	L	I	M	E	A	M	R
M	E	A	V	O	G	P	M	D	E	E	G	C	I	B	R	N	J	E	E
E	E	A	N	A	M	N	I	I	E	I	E	A	I	V	O	E	M	E	E
R	L	T	S	O	L	L	I	I	E	H	H	D	U	R	I	T	O	L	R
I	I	R	C	I	U	S	R	F	U	T	E	C	T	F	R	V	N	A	T
A	S	O	R	E	E	E	E	M	I	X	N	C	A	E	R	E	G	N	E
T	N	P	R	E	I	C	O	U	T	Q	E	A	P	R	I	E	O	I	M
E	E	H	I	O	Y	U	L	R	S	L	U	A	E	G	A	E	L	M	O
R	T	I	S	F	R	O	E	E	E	E	S	E	E	G	F	K	I	R	M
C	S	E	I	L	A	L	L	A	H	C	E	R	T	A	I	N	E	E	E
E	U	E	H	P	M	O	I	R	T	E	G	A	T	O	P	A	P	G	N
S	E	L	Y	T	S	O	N	O	M	E	M	R	O	F	I	S	U	F	A

SOLUTIONS
DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT
NEGATIFS - AGIT - CADEAU - BRUNI - TOTEM
- ETAIE - NE - POLIT - RER - ACAJOU - SIDERE
- EUE - SCORE - RE - OR - TITAN - BLES -
TUES - ESSIEU - VETERAN - ANTRE - OSAI -
BLET - RAP - ELIRE - REE - GIRL - CORTEGE -
CREA - VIN - REA - ASTE - ZOO - LA - IF - AU -
PEINS - ENNEMI - SEULS - FEUTRE - LESTEE.

VERTICALEMENT
DECONCERTE - AGRAFEE - GATEAU -
UTOPIES - NU - RADE - JETEEs - RATANT -
TEMPO - ISRAEL - RUER - LIA - OUST - AIL -
VE - ME - FUEL - CAEN - ICI - PI - AS - TISONS
- BRONZE - BATIR - SALER -
OISE - TARI - DEBINE - TRONES -
GUERE - LETTREE - SUT - LIN - ERREUR -
EGAL - LE - TIGREES - EPEE - ANSE.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT
1- HOMÉOPATHIE. 2- IDES - RIEURS.
3- RIT - FILLE. 4- OLIBAN - ERNE. 5- NEE - ITEM -
EN. 6- RATELEE. 7- EU - MUS - LE.
8- COUP - UNE. 9- LIER - SERINE.
10- ASP - REDAN.

VERTICALEMENT
1- HIRONDELLE. 2- ODILE. 3- METIER - CEP.
4- ES - ADORA. 5- FAIT. 6- PRINTEMPS. 7- AIL -
ELU - ER. 8- TELEMESURE. 9- HUER - NID.
10- IR - NE - LENA. 11- ESSENCE - EN.

4x4

- Traînard - Rabâcheur
- Rhéteur - Rhumatisme

BIFFE-TOUT : SISMOLOGIE



Page réalisée
par Souiki Sidali



De jeunes amateurs algériens de sensations fortes multiplient les plongeurs depuis des rochers, avant de publier leurs pseudo-exploits sur les réseaux sociaux. Ces images spectaculaires, devenues tendance, peuvent encourager d'autres jeunes à reproduire des gestes dangereux pour obtenir des vues et des réactions. Pourtant, une profondeur mal évaluée, un rocher immergé ou une mauvaise réception peut provoquer des blessures graves, voire mortelles. Les internautes appellent à ne pas banaliser ces défis et à privilégier la sécurité plutôt que les likes. La majorité dénonce une tendance dangereuse et irresponsable, estimant qu'aucune vidéo ne vaut une vie. Une vidéo sur le sujet a été vue plus de 6 millions de fois.



En Algérie, des personnes circulant à bord de camionnettes de type Herbine sillonnent les quartiers à la recherche de bouteilles en plastique, revendues ensuite pour être recyclées. Mais une vidéo montrant certains récupérateurs s'en prendre à un éboueur a suscité une vive indignation, dépassant les 13k vues. Sur les réseaux sociaux, plusieurs internautes dénoncent également une autre pratique : des sacs-poubelles seraient ouverts ou éventrés pour récupérer les bouteilles, laissant les déchets éparpillés sur la voie publique. Une situation qui compliquerait davantage la tâche des agents de nettoyage, chargés officiellement de maintenir les rues propres. Si le recyclage et la récupération des matières valorisables sont salués par certains, les internautes estiment que ces activités doivent se faire dans le respect des éboueurs et de l'espace public.



Aux États-Unis, lors de l'activité «Show and Tell» sur la gratitude, une maîtresse a demandé à ses élèves d'apporter ce qu'ils aiment le plus au monde. Alors que toute la classe a choisi des jouets, Daniel, 4 ans, a préféré amener sa petite sœur Sophia, 2 ans. Avec l'accord de l'école, il l'a présentée fièrement avant de la serrer fort dans ses bras. La vidéo, filmée par leur mère, a ému le web, avec plus de 7k réactions. Les internautes saluent massivement la pureté de ce lien fraternel. Pour beaucoup, ce geste innocent rappelle avec force que l'amour familial a bien plus de valeur que le matériel.

9/10 DÉTRESSE DANS LES LYCÉES US
En août 2026, Darius Williams, enseignant d'anglais à Houston, a ému les réseaux sociaux en se filmant en larmes. Lors du deuxième jour de cours, ses élèves de terminale (âgés de 17 et 18 ans) ont échoué à un exercice élémentaire : lire deux paragraphes et remplir les blancs d'une phrase avec quatre mots manquants. Bouleversé de voir de futurs étudiants incapables de lire et d'écrire correctement, il a craqué en pleine classe face à ce constat d'illettrisme. Avec plus de 110k vues sur le web, cette vidéo suscite un débat enflammé. Si de nombreux internautes partagent sa peine et dénoncent un système scolaire qui fait passer les élèves de classe en classe sans vérifier leurs acquis, d'autres se montrent très critiques. Certains l'accusent de chercher le buzz plutôt que d'enseigner, tandis que d'autres s'interrogent sur les véritables causes d'une telle baisse de niveau.



Découvert en 2003 dans un mur en Andalousie, le Coran de Cútar fascine. Caché vers 1500 par un imam pour fuir l'Inquisition, ce livre du XIIIe siècle est resté emmuré pendant 500 ans. Avec plus de 13k réactions en ligne, les internautes partagent une vive émotion face à ce miracle de conservation. Beaucoup saluent le courage de cet homme qui a bravé les dangers pour sauver sa foi. D'autres y voient un symbole fort de l'histoire morisque. Ce chef-d'œuvre, aujourd'hui préservé à Málaga, rappelle la résilience d'un patrimoine que le temps et l'oubli n'ont pas pu effacer.



L'ETUSA ressuscite deux anciens bus emblématiques qui ont longtemps sillonné les rues d'Alger. Restaurés avec soin, ils retrouvent aujourd'hui une seconde vie au musée de l'entreprise, pour le plus grand plaisir des nostalgiques. Avec plus de 31k vues, les internautes saluent une belle initiative qui fait revivre les souvenirs d'une autre époque.



La fortune de Cristiano Ronaldo affole les compteurs. Selon le rapport annuel Forbes 2026, la star portugaise est devenue le premier joueur de football en activité à franchir la barre des 2,1 milliards de dollars de gains cumulés en carrière. Boosté par son contrat pharaonique à Al-Nassr et ses investissements (hôtels, cliniques), son patrimoine net actuel oscille désormais entre 1,2 et 1,4 milliard de dollars, consolidant son statut de premier footballeur milliardaire de l'histoire du sport. Admiratifs face à sa longévité financière, beaucoup d'internautes estiment que ce statut de milliardaire récompense un acharnement au travail hors norme. Une publication sur le sujet a accumulé plus de 12k réactions.

3/10 UNE MÉTÉORITE DE MARS EN ALGÉRIE
Trouvée en 2019 à Tindouf, la météorite martienne NWA 13441 fait sensation après une étude publiée en août 2026. Éjectée de Mars par un impact d'astéroïde, elle a erré dans l'espace avant de choir dans le Sahara, dont le climat aride a préservé ses bulles de gaz martien. Datée de 1,27 milliard d'années, cette roche du manteau primitif comble un vide géologique majeur. Avec plus de 3 800 réactions sur le web, les internautes oscillent entre fascination et fierté. Si la prouesse scientifique et la rareté du joyau fascinent la communauté spatiale, beaucoup d'Algériens célèbrent le Sahara comme une mine d'or astronomique mondiale.



Plusieurs pages sur les réseaux sociaux ont récemment partagé des photos du chanteur Mohamed Allaoua, accompagnées du message «Prompt rétablissement, priez pour lui», laissant entendre que l'état de santé de l'artiste se serait à nouveau détérioré. Toutefois, aucune preuve concrète ni information officielle ne vient, pour le moment, confirmer ces rumeurs. Face à ces publications, de nombreux fans de l'interprète de «Vava Chikh» expriment leur inquiétude et lui adressent des messages de soutien, souhaitant son rétablissement. Une publication sur le sujet a accumulé plus de 1 400 réactions. Beaucoup disent que c'est un fake.

1/10 FAUX CONCERT D'AMR DIAB À ALGER
La wilaya d'Alger dément l'organisation d'un quelconque concert d'Amr Diab dans la capitale. Une fausse annonce diffusée sur Instagram, via un compte usurpant l'identité du Complexe culturel Laâdi Flici, a trompé plusieurs fans et permis à des escrocs de vendre de faux billets en ligne. Les autorités appellent à la vigilance et déconseillent tout achat ou partage de données personnelles et bancaires. Une plainte a été déposée auprès de la justice. Avec plus de 100 réactions, les internautes dénoncent une arnaque «honteuse» et appellent les fans à vérifier les annonces avant tout paiement.

SUD-LIBAN

LA LIGUE ARABE DÉNONCE UNE DANGEREUSE ESCALADE

La situation sécuritaire au Liban s’inscrit dans un climat régional particulièrement tendu, faisant redouter une extension des hostilités au-delà des zones actuellement touchées. Face à cette perspective, les appels à la retenue et à la préservation des efforts diplomatiques se renforcent.



La Ligue des États arabes a vivement condamné les attaques sionistes continues visant le sud du Liban, notamment la ville de Nabatiyeh ainsi que plusieurs villages et localités environnantes, mettant en garde contre les risques d’un élargissement du conflit et d’un embrasement régional. Dans un communiqué publié samedi, l’organisation panarabe a qualifié ces attaques d’«agression flagrante contre la souveraineté du Liban», estimant qu’elles constituent une «escalade dangereuse» susceptible de compromettre les efforts visant à instaurer l’apaisement dans la région. La Ligue arabe a dénoncé des attaques ayant ciblé des civils dans plusieurs zones du sud du pays, considérant que ces opérations s’inscrivent dans une politique visant à prolonger les affrontements et à imposer une nouvelle réalité sur le terrain.

DES NÉGOCIATIONS MENACÉES

Selon la même source, les politiques et pratiques de l’occupation «révèlent de manière flagrante» sa volonté de prolonger les hostilités et d’entraver les négociations

destinées à parvenir à une désescalade. La Ligue arabe a également estimé que ces actions risquent de compromettre tout effort diplomatique visant à mettre fin aux tensions. L’organisation a ainsi appelé la communauté internationale à intervenir «pour mettre immédiatement fin» à la machine de guerre sioniste et à prendre les mesures nécessaires afin d’empêcher une aggravation de la situation. Elle a insisté sur la responsabilité de la communauté internationale dans la prévention d’une nouvelle détérioration de la situation, appelant les acteurs internationaux à œuvrer en faveur d’une cessation des hostilités et au respect du droit international. Pour l’organisation panarabe, la poursuite des frappes et des opérations militaires dans les zones frontalières risque d’alimenter davantage les tensions et de fragiliser les efforts diplomatiques en cours.

APPEL AU RESPECT DE LA RÉSOLUTION 1701

Face à la montée des tensions, la Ligue arabe a également exhorté l’entité sioniste à respecter la résolution 1701 du Conseil

de sécurité des Nations unies, adoptée en 2006 et portant notamment sur la cessation des hostilités et le renforcement de la stabilité dans le sud du Liban. L’organisation a mis en garde contre «le risque d’un élargissement du conflit et d’un basculement vers des affrontements de plus grande ampleur», soulignant que toute nouvelle escalade pourrait avoir des conséquences graves sur la sécurité et la stabilité de l’ensemble de la région. La Ligue arabe a relevé que la situation au Liban ne pouvait être dissociée de la dynamique générale des tensions au Moyen-Orient, alors que plusieurs fronts demeurent marqués par une forte instabilité. Elle a ainsi appelé à privilégier les voies diplomatiques et à éviter toute initiative susceptible de provoquer une extension géographique des affrontements.

SOUTIEN AU LIBAN

La Ligue des États arabes a, par ailleurs, réaffirmé sa solidarité avec le Liban et son peuple, ainsi que son soutien à l’État libanais face aux agressions visant, selon elle, sa sécurité, sa stabilité, sa souveraineté et sa paix civile. Elle a insisté sur la nécessité de préserver la souveraineté libanaise et d’éviter toute évolution susceptible d’ouvrir la voie à une extension du conflit à d’autres fronts régionaux. Cet appel intervient dans un contexte de tensions persistantes dans le sud du Liban, où la multiplication des attaques fait craindre une nouvelle détérioration de la situation sécuritaire. La Ligue arabe considère que la préservation de la stabilité du Liban constitue un enjeu essentiel pour empêcher une propagation du conflit et préserver les perspectives d’un règlement politique. Elle a enfin réaffirmé la nécessité de respecter les engagements internationaux et les résolutions des Nations unies, estimant que la désescalade demeure indispensable pour protéger les populations civiles et préserver la stabilité régionale.

R. N.

ELECTRICITÉ ET GAZ

Des milliers d’habitations raccordées à Djelfa

Plusieurs projets destinés à renforcer les réseaux d’électricité et de gaz naturel ont été mis en service dans les communes de Djelfa et d’Aïn Maâbed, dans le cadre du programme complémentaire de développement. Ces opérations visent à améliorer la couverture énergétique et la qualité du service public, tout en accompagnant l’extension urbaine que connaissent les deux localités. À Aïn Maâbed, un projet de raccordement au gaz naturel a bénéficié à 158 logements, permettant à plus de 790 habitants d’accéder à cette énergie. La réalisation s’appuie sur un réseau gazier d’une longueur de 9,46 kilomètres, permettant ainsi d’étendre la desserte à de nouvelles habitations. La commune a également enregistré la mise en service d’un projet de raccordement à l’électricité au niveau du quartier El Merkab. Quelque 400 logements sont concernés par cette opération, qui profite à près de 2 000 citoyens. Le dispositif comprend un réseau électrique de 9,15 kilomètres ainsi que quatre transformateurs électriques destinés à assurer une alimentation adaptée aux besoins des habitants. Dans la ville de Djelfa, un autre projet de raccordement à l’électricité est désormais opérationnel au quartier Ali Ben Saïd. Il concerne 1 000 logements et devrait améliorer la qualité de l’alimentation électrique au profit de plus de 7 500 habitants. Cette opération repose sur la réalisation d’un réseau électrique s’étendant sur 39,85 kilomètres et équipé de dix transformateurs électriques. Elle permettra notamment de renforcer les capacités du réseau dans un secteur connaissant une croissance du nombre d’habitations et des besoins en énergie.

CONSTANTINE

Près de 500 000 comprimés psychotropes saisis

Deux individus impliqués dans le trafic de stupéfiants ont été interpellés et près d’un demi-million de comprimés psychotropes ont été saisis à Constantine, dans le cadre d’une opération menée par les éléments du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale, relevant de la 5e Région militaire, a indiqué dimanche le ministère de la Défense nationale (MDN). L’opération, menée samedi 15 août 2026 dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et le narcotrafic, a permis de mettre la main sur environ 500 000 comprimés psychotropes. La quantité saisie était dissimulée à l’intérieur d’un camion semi-remorque. Trois véhicules touristiques ont également été récupérés dans le cadre de cette affaire, selon le communiqué du MDN. Le ministère de la Défense nationale a souligné que cette opération témoigne de la mobilisation constante des différentes composantes de l’Armée nationale populaire (ANP) pour lutter contre les réseaux de trafic de drogue et faire face aux tentatives visant à compromettre la sécurité des citoyens et à favoriser la circulation de substances psychotropes sur le territoire national.

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

Le SG Ilyes Bouriche relevé de ses fonctions

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis fin aux fonctions d’Ilyes Bouriche, secrétaire général du ministère de la Communication, un indiqué un communiqué de la Présidence de la République. La décision a été actée par un décret présidentiel signé par le chef de l’État.

RÉSEAU ÉLECTRIQUE Mobilisation face à la hausse de la demande

La Direction de distribution de l’électricité et du gaz d’El Harrach intensifie ses actions de sensibilisation dans les sept communes relevant de son territoire d’activité, à savoir El Harrach, Bourouba, Oued Smar, El Kalitous, Rouiba, Réghaïa et Herraoua, dans un contexte marqué par la hausse des températures et l’augmentation de la demande en électricité. La campagne vise, selon le communiqué de l’institution à accompagner les clients durant les périodes de forte consommation et à encourager l’adoption de gestes simples permettant de réduire la pression sur le réseau électrique, notamment après les niveaux records de demande enregistrés ces derniers jours. Des actions de proximité sont organisées à travers des journées portes ouvertes et des



sorties de sensibilisation, avec la participation de cadres et de spécialistes de la communication et de l’énergie. Des dépliants et supports d’information sont également distribués aux clients afin de les informer sur les bonnes pratiques en matière d’utilisation de l’énergie. Les recommandations portent notamment sur le choix d’ap-

pareils électroménagers présentant une bonne efficacité énergétique, classés A+ ou plus, ainsi que sur le réglage des climatiseurs à 24 °C. Il est également conseillé d’éviter l’utilisation des équipements non indispensables durant les périodes de forte demande. La Direction de distribution d’El Harrach met en avant les avantages économiques liés à

la maîtrise de la consommation, notamment la possibilité pour les ménages de mieux contrôler leur consommation et de réduire leurs factures d’électricité. La démarche vise également à limiter le gaspillage énergétique et les émissions liées à une consommation excessive. La campagne couvre les communes d’El Harrach, Bourouba, Oued Smar, El Kalitous, Rouiba, Réghaïa et Herraoua. La Direction de distribution dispose, par ailleurs, de cinq agences commerciales pour assurer la proximité avec les clients. Les usagers peuvent également contacter le Centre national de contact au 3303, disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, ou utiliser les différents canaux de communication mis à leur disposition, notamment le site internet de l’entreprise.